

# LES SOCIALISTES ET L'ÉDUCATION

D'HIER À AUJOURD'HUI



# **LES SOCIALISTES ET L'ÉDUCATION**

## D'HIER À AUJOURD'HUI

Actes du colloque  
organisé le 17 octobre 2024  
au Sénat

## SOMMAIRE

5	ACCUEIL
6	<b>Patrick KANNER</b> Continuer à se battre pour l'école de la République
13	OUVERTURE
16	<b>Bernard TOULEMONDE</b> Du courage et de la lucidité pour une école publique plus égalitaire
25	TABLE-RONDE
26	<b>Jean-Paul DELAHAYE</b> La nécessité d'un débat politique sur l'école
37	<b>Yannick TRIGANCE</b> Le Parti socialiste, le parti de l'école
47	<b>Benoît KERMOAL</b> Proximité du syndicalisme de l'éducation avec les socialistes à travers l'histoire : renouer aujourd'hui avec « l'invincible espoir »
58	<b>Colombe BROSSEL</b> Faire de l'école un lieu de lutte contre les inégalités
67	CONCLUSION <b>Patrick BLOCHE</b> L'enjeu, élaborer un nouveau projet éducatif
86	ANNEXE Lettre adressée aux enseignants par Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, le 6 septembre 1982

### *Intervenants dans le débat*

**Jean PEYRELEVADE, Raymond KRAKOVITCH, Bernard TOULEMONDE,  
Pierre-Jean VANDOORNE, Juliette RAOUL-DUVAL, Colombe BROSSEL,  
Jean-Paul DELAHAYE, Bernard DEROSIER**

Photo de couverture :

Pierre Mauroy visite le quartier du faubourg de Béthune, 5 novembre 1994

© Daniel Rapaich - Ville de Lille

## ACCUEIL

/ **BERNARD DEROSIER**

*Co-président de l'Institut Pierre Mauroy*

Avant l'ouverture de ce colloque, je veux d'abord vous remercier d'être présents et remercier les intervenants que je vous présenterai au fur à mesure de leur intervention. Je veux aussi remercier Patrick Kanner avec qui nous avons pu organiser ce colloque dans cette belle salle Clémenceau au Sénat. Je te demande, Patrick, d'être notre interprète auprès de Jeanne, ta collaboratrice, qui a vraiment été très efficace dans l'organisation matérielle de cet événement.

Sans plus attendre, Patrick, c'est toi qui nous accueilles, donc c'est à toi que revient le premier discours.

**PATRICK KANNER**

*Sénateur du Nord, président du Groupe Socialiste, écologiste  
et Républicain*

## CONTINUER À SE BATTRE POUR L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Merci mon cher Bernard,

En saluant les intervenants, sur lesquels je reviendrai dans quelques instants, et les membres du conseil d'administration de l'Institut Pierre Mauroy, je voudrais vraiment vous saluer tous amicalement. Un colloque consacré à Pierre Mauroy, ce n'est pas neutre. Je vois beaucoup de visages amis du Nord ici présents, je vois un honorable député, en dehors de toi, cher Bernard Derosier, car il y a un autre Bernard qui est Bernard Roman, que je ne présente pas dans cette assemblée.

### **Pierre Mauroy, une personne que nous aimions aussi pour son action**

Parler de Pierre Mauroy et de l'éducation, cela me rappelle un petit souvenir qui remonte à 1984, alors que j'étais jeune militant et qui porte sur un collage d'affiches. Je me souviens avoir décollé une ou des affiches sur un mur. Ce fut assez violent car quelques secondes après, j'ai vu mes

mains partir en lambeaux. En fait, il y avait de l'acide dans la colle. Nous, nous mettions parfois du verre pilé mais je n'avais jamais connu l'acide. Mais je vous rassure, mes mains sont redevenues normales quelques jours après. Telle était l'ambiance autour de la loi Savary et du grand service public laïc unifié ; « l'école libre » – entre guillemets vous m'avez compris – avait quelques moyens que la morale réproouve. C'était violent, vraiment violent.

Alors ouvrir cette rencontre amicale importante sur Pierre Mauroy et l'éducation, à l'initiative de l'Institut Pierre Mauroy, est un honneur pour moi. Pierre Mauroy, bien sûr, est présent dans notre mémoire collective, plus encore peut-être lorsque l'on est nordiste. Il a été pour beaucoup d'entre nous plus qu'une référence. Et souvent, quand on en parle ou lorsque l'on se rend sur sa tombe – je salue Fabien Mauroy son fils ici présent – le 7 juin pour commémorer sa mémoire et la mémoire de sa disparition, nous sommes nombreux à avoir la chair de poule parce que là aussi c'était pour nous un engagement auprès d'une personne que nous aimions, très simplement.

Cela dit, nous aimions l'homme mais nous aimions aussi surtout son action et le travail qui a été le sien. Je remercie l'Institut qui, d'année en année, rappelle l'action de Pierre Mauroy dans ses différentes responsabilités, et aujourd'hui, en l'occurrence, comme Premier ministre.

### **Un très beau projet**

L'impact des réformes de Pierre Mauroy Premier ministre sur le système éducatif français a été significatif et a contribué à forger l'Éducation nationale telle qu'on l'espère. Il sera intéressant de faire quelques comparaisons avec ce qu'elle est aujourd'hui.

Je rappelle quelques-unes de ces réformes : augmentation des budgets, éducation professionnelle, accessibilité, je pourrais faire une litanie de mesures. Mais surtout Pierre Mauroy avait tourné la page de l'austérité

en matière d'éducation nationale mise en œuvre par Raymond Barre, son prédécesseur à Matignon. Il avait porté l'école comme l'outil d'égalité des chances redevenue possible par son action, en réduisant les inégalités dans l'accès à l'éducation, en favorisant l'intégration de tous les élèves, en améliorant les infrastructures grâce à des investissements massifs.

Et, comme nous sommes ici au Sénat, la chambre des collectivités territoriales, je ne peux pas oublier que Pierre Mauroy est l'homme, avec Gaston Defferre, de la décentralisation. Dans cette chambre des territoires cela résonne particulièrement. Adapter l'enseignement aux besoins locaux à travers la mise en place de projets pédagogiques, donner plus d'autonomie aux établissements scolaires, le projet était effectivement très beau.

La décentralisation a concerné aussi les bâtiments, on l'oublie trop souvent. Puisque j'ai évoqué le Nord il n'y a pas très longtemps, je me souviens, comme Bernard Derosier je pense, qui était alors président du département du Nord, que quand l'État nous a donné la responsabilité des bâtiments scolaires, notamment des collèges pour les départements, il y avait plus de soixante « collèges Pailleron » dans le département du Nord sur les deux-cents collèges publics. Aujourd'hui il n'y a plus aucun collège Pailleron. On peut donc dire que l'État s'en est débarrassé. La même chose pour les lycées dans les régions. Pierre Mauroy avait surtout compris que, l'État manquant de moyens, les collectivités territoriales allaient tout faire pour améliorer l'accueil des collégiens et des lycéens.

À titre personnel, je ne verrais aucun inconvénient à ce qu'un jour il y ait un regroupement des collèges et des lycées sous l'autorité de la même collectivité, à savoir le département, et que les universités deviennent une propriété des régions. Je pense que les bâtiments universitaires seraient ô combien mieux traités par les régions en responsabilité que par l'État déficient aujourd'hui – ce n'est pas le budget qui se prépare qui me fera dire le contraire – parce que nous sommes passés d'une décentralisation « providence » dans les années 80 à une décentralisation « pénitence » aujourd'hui et de plus en plus : cinq milliards d'euros en moins pour les collectivités territoriales dans le budget 2025, et quand

on cumule le tout, on est plutôt à neuf, voire dix milliards d'euros de moins-value pour les collectivités territoriales.

## L'école publique fragilisée

Revenons, chers amis, à l'éducation qui est un thème socialiste, au cœur de notre projet politique depuis toujours et qui porte notre vision d'une société plus juste, plus émancipatrice, contre une dimension individualiste de celle-ci. L'Éducation nationale représente pour nous, et pour Pierre Mauroy en l'occurrence, l'élément essentiel de formation des citoyens, en contribuant à la formation intellectuelle mais aussi en transmettant des valeurs, notamment les valeurs républicaines qui sont au cœur de notre projet de société.

Les questions de laïcité se posaient moins à l'époque où Pierre Mauroy était Premier ministre, elles le sont aujourd'hui beaucoup plus prégnantes, nous le savons. L'éducation est un levier de justice sociale et d'égalité des chances, si elle est universelle et gratuite, si elle dispose des moyens suffisants, si elle est de qualité pour toutes et pour tous.

Le clivage entre la gauche et la droite est très visible sur ce sujet. Je ne vais pas revenir sur tous nos points de divergence, mais les valeurs traditionnelles que la droite tend à valoriser ou encore son soutien à l'éducation privée, considérée de fait comme une alternative vertueuse au système public, cette vision-là n'est pas la nôtre. Je voudrais le dire : grâce au groupe socialiste du Sénat, la semaine dernière nous avons débattu de la proposition de loi sur la mixité sociale et scolaire rédigée par notre talentueuse sénatrice Colombe Brossel. Même si cette table n'est pas paritaire, Colombe Brossel est présente et elle en parlera beaucoup mieux que moi dans quelques instants.

C'était un combat et la droite, de manière soigneuse, déterminée, a supprimé article par article notre proposition de loi pour qu'il n'y ait plus aucune proposition de loi. C'était un sabotage sciemment organisé des

politiques que nous voulions porter. Mais peu importe, nous avons avancé une vision politique sur l'école et en particulier sur la mixité sociale qui doit aussi exister dans les écoles privées, ce qui est loin d'être le cas. Les socialistes ont été et sont encore de grands défenseurs de cette école républicaine publique et laïque. Nous défendons à chaque fois que nous le pouvons l'exercice porté par les enseignants et les personnels : meilleure formation, revalorisation de leur salaire, conditions de travail améliorées. Et nous devons continuer à les valoriser.

Le fait qu'aujourd'hui le métier d'enseignant n'attire plus - c'est un euphémisme - et que quatre mille postes soient supprimés dans le budget 2025, cela signifie tout simplement qu'on dégrade l'école publique. Yannick, tu ne me diras pas le contraire : non seulement on la dégrade mais on encourage les parents à contourner l'école publique et à se dire que pour l'intérêt de leurs enfants – et non pas par engagement philosophique – il faut les mettre à l'école privée qui, elle, n'est pas soumise au périmètre scolaire que connaissent les écoles publiques, ce qu'on appelle la carte scolaire.

Oui, l'école publique est aujourd'hui, je ne dirais pas en danger, mais fragilisée par des années de libéralisme porté par les différents gouvernements successifs. Le fait qu'il y ait eu six ministres de l'Éducation nationale en deux ans – nous en sommes à la septième – est un record absolu, comme d'ailleurs a été le record de Jean-Michel Blanquer puisqu'il a tenu cinq ans, tout au long du premier quinquennat d'Emmanuel Macron.

### **L'éducation nationale, un outil fondamental pour la cohésion, l'égalité des chances et le développement des valeurs civiques**

Au fond, ce que nous défendons c'est une qualité de l'enseignement. Cela recoupe plusieurs dimensions pour nous, notamment ici au sein du groupe socialiste.

Première dimension : la formation des enseignants que je citais à l'instant, ainsi que des conditions de travail décentes. C'est une dimension essentielle car ils sont au cœur du système éducatif et j'aimerais bien qu'ils soient au cœur d'un système éducatif qui ne les utilise pas à faire tout et n'importe quoi. L'enseignant ne peut pas être un psychologue, un travailleur social, un psychiatre, et même dans l'enseignement primaire un acteur de l'éducation physique, alors qu'il n'en a pas les compétences. Il faut arrêter de vouloir tout faire faire aux enseignants alors qu'ils n'ont pas toujours les moyens de l'envisager

Deuxième dimension : des infrastructures, des équipements et des ressources pédagogiques modernes.

Troisième dimension : l'équité. L'équité regroupe toutes les dimensions que j'ai essayées de vous présenter, commandant de compenser les inégalités d'investissement public ou d'accès à l'éducation. Dès l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981, Alain Savary, que je tiens à saluer, met en place des zones d'éducation prioritaires pour corriger les inégalités sociales à travers l'équité, c'est-à-dire donner plus à ceux qui ont moins : on garantit que l'éducation soit la même pour toutes et pour tous sur le territoire.

Sous François Hollande, j'ai eu l'honneur d'appartenir, avec le soutien de beaucoup d'entre vous, à deux gouvernements différents, celui de Manuel Valls 2 et celui de Bernard Cazeneuve. L'action des socialistes en matière éducative a été remarquable. Je voudrais évoquer Vincent Peillon qui a porté la loi de refondation de l'école de la République et qui a notamment créé de nombreux postes pour réduire le nombre d'élèves par classe et améliorer l'encadrement, mais aussi pour reconstruire un système de formation des enseignants qui avait été mis à mal. Je voudrais aussi saluer l'action de Najat Vallaud-Belkacem qui a notamment mis l'accent sur le soutien aux établissements en éducation prioritaire, avec des moyens supplémentaires pour améliorer les conditions d'apprentissage dans les zones les plus défavorisées. Elle a aussi porté les mesures d'accompagnement renforcé pour les élèves en difficulté.

Mes chers amis, mes chers camarades pour beaucoup d'entre vous, si je devais résumer, l'Éducation nationale représentée par nous les socialistes, et pour nous, est non seulement un modèle éducatif, mais aussi un outil fondamental pour la cohésion, l'égalité des chances et le développement des valeurs civiques en France, et c'est pour cela que nous y sommes tant attachés. Et je vous le dis, ici et ailleurs, nous continuerons à nous battre pour l'école de la République.

Je vous remercie.

## OUVERTURE

/ **BERNARD DEROSIER**

Chers amis, je rappelle pour mémoire que nous avons créé l'Institut Pierre Mauroy en juillet 2013, un mois après la disparition de Pierre Mauroy. Au départ, nous avons appelé ce projet « Association des amis de Pierre Mauroy » mais très vite nous avons mesuré l'intérêt qu'il y avait à disposer d'une structure qui permette de nous inscrire dans le droit fil de la pensée politique de Pierre Mauroy dont l'objectif a toujours été de défendre le socialisme et le parti qui s'en réclame, le Parti socialiste. Nous l'avons, les uns et les autres, suffisamment fréquenté pour pouvoir le dire. Et je veux saluer Yannick Trigance qui représente ici la direction du Parti où il est en charge de l'éducation. Il s'exprimera tout à l'heure.

Par les colloques que nous organisons – c'est le onzième cette année – nous essayons de contribuer à la réflexion, à l'analyse des politiques dont le but est d'établir cette réflexion, cette analyse permettant

un maximum de justice sociale, de démocratie, de liberté, de solidarité. Nous publions des Actes de ces colloques, vous les avez pour beaucoup d'entre vous sans doute reçus dans le passé.

L'an dernier, nous avons traité de l'action des socialistes au cours des années passées, en particulier depuis 1936, le Front populaire, jusqu'à ce dernier gouvernement de Bernard Cazeneuve auquel Patrick Kanner faisait allusion à l'instant, parce qu'il nous avait semblé indispensable de rappeler encore et toujours ce que les socialistes ont fait dans l'histoire

contemporaine d'une certaine façon, alors qu'il y a tant de dénigrement et, pardon de le dire aussi brutalement, parfois même un peu dans nos rangs.

## **Rendre le système éducatif plus efficace**

Au cours du colloque de l'an dernier, Patrick Bloche avait déjà traité dans son intervention de l'Éducation nationale mais nous allons revenir aujourd'hui sur ce sujet comme thème central. Pourquoi ce thème ? Nous sommes en 2024 ; il y a quarante ans, en 1984, un projet de loi du gouvernement était examiné ; il s'agissait de mettre en place un service public unifié et laïc de l'Éducation nationale. Patrick Bloche avait rappelé en particulier l'action de Pierre Mauroy mais aussi, de façon générale, notamment les nombreuses avancées que le socialisme a permis en matière d'éducation. Le plan Langevin-Wallon qui était partagé avec les communistes à la Libération, puis le programme socialiste et le programme commun de 1972 ont été des étapes importantes. La quatre-vingt-dixième des cent-dix propositions de François Mitterrand annonçait la création de ce grand service public unifié et laïc. Rapporteur à l'époque de ce projet de loi, je considère que nous avons manqué un rendez-vous pour des raisons sur lesquelles je ne reviens pas, mais on y reviendra peut-être.

Alors que nous sommes aujourd'hui dans une période d'incertitudes, incertitudes politiques notamment, les socialistes qui ont gouverné la France pendant vingt ans au cours des quarante-trois dernières années doivent se préparer à revenir au pouvoir. On sait l'importance de la formation des enfants et des adolescents dans une société comme la nôtre. Alors où en est le système éducatif ? Que faire pour le rendre plus efficace ? Ces questions sont posées et notre colloque sera l'un des moyens d'y répondre.

Sans plus attendre je vais donner la parole aux intervenants successifs qui sont autour de moi à cette tribune. Bernard Toulemonde va faire

l'introduction, il sera suivi de Jean-Paul Delahaye, de Benoît Kermoal, de Colombe Brossel, sénatrice et de Yannick Trigance. Patrick Bloche fera la conclusion de ce colloque.

Cher Bernard, professeur de droit, recteur, je passe sur tous tes titres. Surtout, tu as été membre du cabinet de Pierre Mauroy en charge de l'Éducation à un moment de ta vie professionnelle. Je te donne la parole pour présenter l'introduction à ce colloque.

## BERNARD TOULEMONDE

Ancien chargé de mission au cabinet de Pierre Mauroy,  
ancien recteur

# DU COURAGE ET DE LA LUCIDITÉ POUR UNE ÉCOLE PUBLIQUE PLUS ÉGALITAIRE

Les historiens nous le disent<sup>1</sup> : entre les socialistes et l'école publique, c'est un mariage d'amour, pour trois raisons :

- une raison *idéologique* : l'école est le lieu de la science, du savoir, des Lumières, un levier pour changer le monde ;
- une raison *politique* : l'école est en lien étroit avec le projet politique des socialistes, elle est une priorité pour toute la gauche ;
- une raison *sociologique* : il y a une interpénétration entre les partis de gauche, les personnels éducatifs et leurs organisations syndicales. Rappelons-nous que Pierre Mauroy fut un responsable du SNETAA (FEN). Cette interpénétration tend sans doute à être moins étroite de nos jours.

1 - Voir notamment : Ismaël Ferhat : « Priorité à l'éducation ; égalité chérie. Les gauches de gouvernement et l'école. Programmes, politiques, controverses du Front populaire à 2012 », sous la direction de Ismaël Ferhat. Presses universitaires de Rennes, 2019.

Comme tout mariage d'amour, les relations ont connu des périodes fastes, des moments difficiles, des fâcheries. Parfois même, dit-on, l'amour est aveugle, masquant les défauts de l'être aimé...

Deux périodes historiques ont été marquantes pour les socialistes : le Front populaire et le gouvernement Mauroy ; j'y ajouterai la période de 1986/88 et la loi Jospin de 1989.

## Le Front populaire : une intense rénovation de l'Éducation nationale

Léon Blum choisit Jean Zay comme ministre de l'Éducation nationale et des beaux-arts, assisté notamment de Léo Lagrange, chargé des loisirs et des sports. Le gouvernement a deux objectifs :

- **démocratiser l'école**, spécialement le lycée. Pourquoi ? Le système éducatif hérité de Jules Ferry est organisé en « ordres d'enseignement » parallèles, socialement différents : celui du primaire, avec ses ramifications (cours complémentaires, primaire supérieur...), gratuit et laïque, fréquenté essentiellement par les couches populaires ; celui du secondaire, les lycées, qui débute dès les classes primaires, payant (jusqu'en 1930), essentiellement fréquenté par les couches sociales favorisées.  
Jean Zay cherche à installer un système unifié, par degrés successifs d'enseignement, avec la complicité d'Albert Chatelet (qui sera directeur du second degré). Mais il n'y parviendra pas face à des résistances sociales et corporatistes (il faudra attendre la loi Haby de 1975 pour parvenir enfin à un système cohérent et non ségrégatif).
- **réformer l'enseignement** : une loi de 1936 porte la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans. Cette année supplémentaire, Jean Zay la veut ouverte sur la vie, à la diligence des maîtres, sans programme officiel. D'une façon générale, il encourage aux travaux manuels, aux activités dirigées, au sport et à la culture, il lance des expérimentations (ex : les

classes d'orientation pour que celles-ci soient fondées sur le mérite et non la prédestination sociale), il s'appuie sur les mouvements pédagogiques (ex : Freinet) et les associations complémentaires de l'enseignement public (la Ligue de l'enseignement et ses nombreux satellites). On assiste donc à une période d'intense rénovation de l'Éducation nationale, vers plus d'égalité et de réponses aux besoins de tous les enfants.

Inutile de dire que tout cela sera remis en cause par le gouvernement de Vichy. Après la Libération, en toile de fond, la gauche s'inspirera dans son action sur deux sources : l'une tirée du « plan Langevin-Wallon » élaboré en 1947 – plan qui préconise la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans et la création d'un corps unique d'enseignants de la maternelle à l'Université ; l'autre issue du CNAL qui s'oppose à toute subvention à l'enseignement privé (« A école publique, fonds publics ; à école privée, fonds privés »), jusqu'à ce qu'en 1959, le général de Gaulle et Michel Debré imposent une loi qui, dans le cadre de contrats prévoyant une série d'obligations, finance largement les établissements privés.

### **Le gouvernement Mauroy, Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale (1981/1984) : un bouillonnement de réformes mais l'échec de la loi Savary**

Cette période est marquée par un bouillonnement de réformes, accompagnées de méthodes inédites de gouvernance, mais aussi par l'échec du « projet Savary » sur l'enseignement privé<sup>2</sup>.

– **un bouillonnement de réformes** : les réformes entreprises par Pierre Mauroy et Alain Savary vont bousculer le système :

2 - Voir « Alain Savary, les cent fleurs de l'Éducation nationale » et « Comment en 1984 quelques laïcs sectaires ont fait exploser une chance historique de régler la question scolaire », Tribunes de Bernard Toulemonde et Christian Forestier, annexées aux documents du Colloque.

- sur la question des inégalités : au dogme de l'égalité de traitement de tous les élèves est substitué une nouvelle politique « Donner plus à ceux qui ont plus besoin », avec la création des ZEP ;
  - sur la question de l'uniformité du système, qui fait place à plus de diversité : d'abord avec la décentralisation, qui associe les collectivités locales au fonctionnement du système et leur donne des compétences nouvelles (investissement et fonctionnement des collèges et lycées) : le succès est incontestable, les collectivités locales font plus, mieux et plus vite que l'État (en 2004, la droite s'inspirera de ce précédent pour transférer 100 000 agents TOS aux collectivités, avec succès) ; ensuite avec l'autonomie des établissements, dotés d'un « projet », disposant de marges de liberté dans leur organisation interne et la répartition de leurs moyens. On avance donc vers une diversification des établissements, autour de leur projet ;
  - sur la question de la carte scolaire : une expérimentation d'assouplissement est menée dans sept départements, donnant aux familles le choix entre trois collèges ;
  - sur le statut des enseignants : chaque rectorat dispose désormais d'une MAFPEN (mission académique de la formation continue) et la rémunération des instituteurs fait l'objet d'une première revalorisation (1982).
- **des méthodes de gouvernance inédites** : Alain Savary prend le contrepied de la méthode centralisée et jacobine à l'occasion des réformes pédagogiques qu'il entreprend à tous les niveaux (écoles, collèges, lycées) selon le même schéma : il confie à une personnalité reconnue l'élaboration d'un rapport, qui est ensuite l'objet d'une vaste concertation au niveau national et local (journées d'étude dans les établissements), enfin le ministre tire les conclusions.

Par exemple, pour le rapport Legrand (ancien responsable de l'Institut pédagogique national et militant socialiste) sur les collèges, Alain Savary déclare en janvier 1983 : « Je souhaite tirer les leçons qui conviennent :

ne pas imposer une réforme arrêtée dans le détail au niveau national ; ne pas croire que les problèmes se résolvent avec des textes quand ils se résolvent avec des hommes ; prévoir les dérives et les effets pervers plutôt que les subir ; préparer la phase d'extension par une première période de réalisation limitée qui pourrait commencer en 1984 et qui se fera avec des équipes volontaires ; mettre en place un dispositif d'observation, d'évaluation et de régulation... ».

La culture de la circulaire, si ancrée dans l'Éducation, n'est pas son genre : « L'attente de nouvelles consignes, ajoute-t-il, est la première pierre d'achoppement des réformes de l'Éducation nationale. Je m'adresse à des acteurs, pas à de simples exécutants » !

Hélas, avec le départ d'Alain Savary, le système reprendra ses habitudes : Jean-Pierre Chevènement siffle la fin de la récréation !

– **L'échec du projet Savary sur l'enseignement privé** : on connaît la fameuse proposition 90 du candidat Mitterrand de création d'un « grand SPULEN »<sup>3</sup>, accompagnée entre les deux tours de l'élection d'une lettre qui ne précise « ni spoliation, ni monopole » et « j'entends convaincre et non contraindre ».

Pierre Mauroy et Alain Savary ont rapidement une double conviction qui guidera leurs propositions :

- d'une part toute solution suppose une rénovation de l'enseignement public : « Le vrai débat, le véritable enjeu ne se situent pas entre l'école privée et l'école publique », déclarent-ils lors du grand meeting laïque du Bourget en 1982, « mais entre l'école d'hier qu'il faut changer et l'école de demain qu'il faut construire avec tous ». A cette fin, des réformes sont alors effectivement entreprises dans l'Éducation ;
- d'autre part si une solution est possible, elle se trouve au niveau local, avec les acteurs locaux : est donc proposée la création par contrat entre l'autorité académique, les collectivités locales et les établissements

3 - Grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale.

privés d'un organe de régulation des flux d'élèves, de répartition et de contrôle des moyens, les EIP (établissements d'intérêt public).

Les négociations se heurtent à de nombreuses difficultés (le paiement des forfaits des collectivités, qui choquent les laïques ; la fonctionnarisation des maîtres, casus belli pour le privé). L'accord finalement donné par les responsables du privé (« pas de manifestation nationale si le projet n'est pas aggravé au Parlement ») vole en éclats à l'ouverture des débats avec les amendements imposés à Pierre Mauroy par une délégation menée par André Laignel.

De ce fait, on est aujourd'hui désarmé faute d'instruments de régulation, d'autant que la querelle scolaire a changé de nature : il ne s'agit plus d'un combat des laïques contre les catholiques, gauche contre droite, mais d'une fracture d'ordre social entre les établissements fréquentés par les couches favorisées et ceux par les couches populaires (en particulier dans les grandes villes et la région parisienne)<sup>4</sup>. De tout cela on reparlera tout à l'heure avec Colombe Brossel, auteure d'une proposition de loi sur ce sujet.

### **La période 1986/1988 et la loi Jospin de 1989 : une chance manquée de rénovation profonde**

Au moment où la droite revient au pouvoir, le PS, dont Fabius est le délégué national à l'éducation, prépare l'avenir. La FEN et le PS<sup>5</sup> prennent langue et aboutissent à un accord : revalorisation financière des enseignants ; trois corps homologues de professeurs (des écoles, des collèges, des lycées) ; réforme de la formation initiale et continue ; déconcentration de la gestion ; nouvelles modalités de travail (annualisation du service,

4 - « Entre enseignement public et privé, la guerre scolaire a changé de nature », Tribune annexée aux documents du colloque

5 - Christian Forestier et plusieurs anciens recteurs font partie des négociateurs

remplacements de courte durée...). Le congrès de la FEN à La Rochelle appelle à « Travailler autrement ».

Lionel Jospin est nommé ministre de l'Éducation en 1988. Il procède en 1989 à une revalorisation des enseignants et à des réformes d'importance, mais il laisse de côté une partie de l'accord : les nouvelles modalités de travail des enseignants, la création d'un corps de professeurs de collège (les enseignants des collèges seront tous des professeurs « de type lycée » – avec les incidences que l'on connaît sur les difficultés du collège) ; il crée en outre diverses indemnités, dont une pour les enseignants de ZEP, ce qui avait été écarté par Savary en raison du risque de rigidification aboutissant « à la constitution de ghettos scolaires »<sup>6</sup> (ce qui était prémonitoire).

Une chance de rénovation profonde et concertée avec la principale organisation syndicale a été manquée. On sait d'ailleurs qu'elle a conduit à l'éclatement de la FEN, avec la création de la FSU en 1992.

### **Conclusion :** **Une réflexion sur les raisons de la désaffection de l'enseignement public et des propositions pour comprendre le réel et aller vers l'idéal !**

Nous le voyons, la gauche, ce n'est pas l'immobilisme, mais la recherche d'un meilleur service public, plus égalitaire, plus attentif à la réussite de tous les élèves. On le verra aussi avec la « refondation » effectuée par Vincent Peillon, qu'évoquera Jean-Paul Delahaye.

Et pourtant la situation actuelle de l'École n'est pas brillante et appelle de notre part une réflexion et des propositions, qui impliquent par exemple :

---

6 - Circulaire du 28 décembre 1981

- une analyse sérieuse des motifs de désaffection de la profession : rémunération ? certes mais aussi gestion (bureaucratique) des enseignants, formation initiale et continue, préparation aux nouveaux comportements des élèves, révision des méthodes pédagogiques ?...
- une analyse sérieuse des motifs de désaffection de l'enseignement public : manque de moyens (le primaire coûte moins cher et nos lycées 30% plus chers que la moyenne OCDE ; notre système global coûte plus cher qu'en Allemagne où les enseignants sont mieux payés) ? défauts d'organisation et d'exigence (ex : remplacements) ? Suffit-il d'injecter des postes supplémentaires (ex : 3000 postes dans le 93 en 1998/99, sans effet sur les résultats des élèves) ? Ne faut-il pas reprendre la décentralisation et la déconcentration, donner plus d'autonomie aux établissements ?

Nous souhaitons aller vers l'idéal et comprendre le réel, comme disait Jean Jaurès ; il y faut, ajoutait-il, du courage et de la lucidité !

## TABLE RONDE

### / **BERNARD DEROSIER**

Merci Bernard. Nous allons maintenant écouter Jean-Paul Delahaye. Nous avons initialement prévu de demander à Christian Forestier, qui a été directeur de cabinet de Jack Lang quand celui-ci a été ministre de l'Éducation, mais il est empêché. Je remercie Jean-Paul Delahaye d'avoir accepté, bien que nous l'ayons sollicité tardivement, de nous apporter son témoignage. Puisque lui-même ayant été, en dehors d'autres fonctions plus importantes, au cabinet de Jack Lang et au cabinet de Vincent Peillon, il a approché de près l'administration centrale de l'Éducation nationale dont Bernard Toulemonde disait beaucoup de mal à l'instant. Jean-Paul Delahaye, nous t'écoutons.

**JEAN-PAUL DELAHAYE**

*Inspecteur général de l'Éducation nationale honoraire,  
ancien DGESCO*

## LA NÉCESSITÉ D'UN DÉBAT POLITIQUE SUR L'ÉCOLE

Un mot liminaire pour dire que j'ai longtemps fait partie du groupe des experts éducation du Parti socialiste. À ce titre je peux par exemple témoigner qu'en amont de 2012, autour de Vincent Peillon, un gros travail avait été effectué. François Hollande, on s'en souvient, avait fait de l'éducation un axe fort de sa campagne électorale et avait présenté son programme pour l'éducation à Orléans en février 2012 lors d'un hommage solennel à Jean Zay. Aux côtés de Vincent Peillon, j'ai donc eu à mettre en œuvre un programme conçu et validé par le Parti socialiste, programme que j'avais contribué à élaborer.

D'où ma surprise, ensuite, quand quelques responsables importants du Parti socialiste ont montré de l'étonnement à l'égard de mesures que nous prenions et qui figuraient pourtant dans un programme qu'ils avaient approuvé mais sans l'avoir peut-être lu avec toute l'attention nécessaire.

### **Dans l'éducation, l'action forte des socialistes pour lutter contre les inégalités**

De 1981 à 2022, l'éducation a été gouvernée vingt ans par des ministres socialistes et vingt-et-un ans par des ministres de droite ou du centre. La gauche a donc piloté les politiques éducatives pratiquement la moitié du temps.

Sur le front de la lutte contre les inégalités, le Parti socialiste et la gauche en général n'ont pas été inactifs, loin de là. Quand on regarde ce qui a été fait par les ministres socialistes, ce n'est vraiment pas l'immobilisme qui caractérise leur action, bien au contraire, beaucoup a été fait.

Le temps imparti est très court, et il n'est pas question de tout dire, mais en complément du propos de Bernard Toulemonde, il faut rappeler qu'en matière de lutte contre les inégalités, on doit à un ministre socialiste la création du baccalauréat professionnel en 1985, décision prise contre certaines élites qui trouvaient inconcevables qu'on puisse donner le grade de bachelier à un menuisier ou à un chaudronnier !

On ne dit pas assez que c'est grâce au baccalauréat professionnel que nous sommes parvenus à 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, ce qui a permis un progrès déterminant dans la massification de l'accès à l'enseignement secondaire. Les enfants des milieux populaires ont bénéficié de cette démocratisation et le Parti socialiste peut en être fier. Le problème, c'est que les inégalités n'ont pas disparu, elles se sont déplacées. Les enfants des milieux populaires constituent encore les gros contingents des décrocheurs ou sont massivement orientés dans l'enseignement professionnel, les enfants des cadres sont quant à eux presque exclusivement orientés dans l'enseignement général.

Le Parti socialiste, c'est aussi la loi d'orientation de 1989, avec les cycles et la création des IUFM, la création du corps des professeurs des écoles en 1990, les droits des élèves en 1991 puis en 2000. En 1999, c'est le plan de rattrapage de 3000 postes pour la Seine-Saint-Denis (j'ai eu à

exécuter ce plan en tant qu'inspecteur d'académie de ce département à l'époque). La gauche c'est aussi la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (LMD) à l'initiative de la France. En 2000-2001, c'est une réflexion approfondie sur les savoirs à enseigner à l'école et au collège, c'est la relance de l'internat, la création d'un conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire, la création d'un groupe national « Grande pauvreté et réussite scolaire » que j'ai piloté jusqu'à sa suppression après l'alternance, la création d'un comité national pour la laïcité, la création du haut conseil pour l'évaluation de l'école.

## La priorité au primaire

La période qui a suivi est malheureusement un long moment de destruction de 80 000 emplois de 2002 à 2012 par les gouvernements de droite successifs. Quand la gauche quitte le pouvoir en 2002, le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans est de 35%. Il était tombé à 11% en 2012 quand Vincent Peillon devient ministre. Cette décennie est aussi le moment, il faut le rappeler, où la formation professionnelle initiale des enseignants a disparu, de 2009 à 2012, parce qu'on avait besoin de récupérer les 26000 postes de fonctionnaires stagiaires des IUFM. Je me souviens que pour aider les enseignants qu'on ne formait plus à la tenue de leur classe, on leur a envoyé en 2011 un DVD !

C'est aussi le moment, en pleine crise économique, où l'on divise par deux les crédits des fonds sociaux destinés à aider les élèves des milieux populaires dans les collèges et lycées. Mais tout n'a pas été négatif dans ces dix années. On peut rappeler la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école, la loi de 2005 qui a fait faire des progrès importants à la scolarisation des enfants en situation de handicap, dans le prolongement du travail effectué par la gauche avec les circulaires de 1982 et 1983 et le plan Handiscol de 1999, et rappeler enfin la loi d'orientation de 2005 qui introduit le socle commun de connaissances et de compétences dans

la scolarité obligatoire que nous avons enrichi en 2013 en socle commun de connaissances, de compétences et de culture..

En 2012, la gauche a maintenu, sous l'impulsion de Vincent Peillon, puis de Najat Vallaud-Belkacem, son ambition initiale en plaçant la lutte contre les inégalités au cœur de la loi de refondation de 2013. Dès la première réunion de cabinet, en mai 2012, il a été dit que ces deux questions, *refonder pour quoi faire et refonder pour qui ?* étaient en réalité une seule et même question : si on savait *pourquoi refonder* : combattre les inégalités de réussite liées aux origines sociales, on savait *pour qui refonder* : en priorité pour les enfants des milieux populaires. Notre priorité c'était l'élévation du niveau scolaire des enfants des milieux populaires, non pas seulement par des mesures spécifiques (il en faut bien sûr tant les inégalités sont criantes et cela justifie les mesures prises dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire en 2014), mais en posant des fondements solides pour faire évoluer le système éducatif dans son ensemble au profit de tous. C'est comme cela qu'il faut lire les priorités définies et mises en œuvre par Vincent Peillon et Najat Vallaud-Belkacem, Il y avait là un programme cohérent qui allait se déployer sur le quinquennat avec deux ministres sur la même ligne. Prenons quelques exemples.

Pour la première fois, il a été donné la priorité au primaire avec un meilleur temps scolaire pour apprendre et avec des moyens supplémentaires. C'était un infléchissement majeur dans un pays qui a toujours dépensé moins pour son école primaire que ses voisins européens, et beaucoup plus pour son lycée. Comprenne qui pourra. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'en France les effectifs dans les classes maternelles, élémentaires, mais aussi de collège sont parmi les plus chargés en Europe.

Cet effort nouveau pour l'école primaire a rompu avec des années de coupes claires dans les postes mais s'est produit dans un contexte très difficile pour nous d'augmentation importante des effectifs en primaire. Nous avons joué de malchance. À part les moyens consacrés au dispositif « Plus de maîtres que de classes » et l'effort de rescolarisation des enfants

de moins de trois ans après dix années d'effondrement, les créations de postes ont été assez peu visibles car elles ont accompagné les augmentations d'effectifs scolarisés. En 2017, il a été dit qu'on maintenait la priorité au primaire, mais c'est en dédoublant sans préparation les classes de REP+ pour des résultats à l'arrivée plutôt décevants, et en supprimant brutalement et sans évaluation les 5000 postes du dispositif plus de maîtres que de classes qui donnait satisfaction. Et avec les plus de 3000 postes supprimés dans les écoles à la rentrée 2025, si l'on en croit le projet de budget, on ne peut que constater qu'on ne profitera même pas de la baisse démographique pour poursuivre l'effort d'abaissement des effectifs.

## La lutte contre le décrochage scolaire

Ensuite, la formation des personnels d'enseignement et d'éducation a été reconstruite de toutes pièces avec la création des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ). Cette refondation de la formation des enseignants a nécessité la création de 26000 postes de stagiaires et de 1000 postes de formateurs qui avaient été supprimés en 2009, c'est-à-dire que nous y avons consacré la moitié des 54000 créations de postes pour l'enseignement scolaire. Un investissement pour l'avenir. Il faut aussi rappeler que la reconstruction de la formation permettait aussi une substantielle revalorisation avec un traitement pendant l'année de stage et la prise en compte d'une année d'ancienneté pour la retraite. Tout cela est aujourd'hui parti en fumée.

2014-2015, c'est aussi la réforme du collège et une action résolue pour favoriser davantage de mixité sociale. Cette politique engagée par Vincent Peillon a été portée courageusement par Najat Vallaud-Belkacem à partir de 2015. Malgré l'abandon de cette priorité en 2017, l'impulsion donnée par Najat Vallaud-Belkacem, notamment pour expérimenter des secteurs multi-collèges, a porté ses fruits, là où des équipes de terrain

motivées avaient poursuivi le travail. Les premières évaluations (notamment sur Toulouse) ont montré des résultats prometteurs.

2014, c'est la refondation de l'éducation prioritaire qui n'est pas venue du haut du ministère mais qui a été portée pédagogiquement par l'ensemble des acteurs de terrain, avec pour la première fois, la reconnaissance du travail important fourni par les enseignants des REP+ en diminuant leur temps de service devant élèves comme on le fait depuis toujours pour les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles.

C'est à ce moment également que l'on a commencé à travailler, avec l'INSEE, aux modalités d'allocation plus progressive des moyens aux établissements sur critères sociaux pour éviter les effets de seuil. Les IPS publiés en 2022, qui ont fait tant de bruit car ils ont instauré une transparence salutaire sur le séparatisme social à l'œuvre dans notre pays, ont été conçus sous la gauche en 2015-2016.

2012-2017, c'est la lutte contre le décrochage scolaire avec des progrès spectaculaires qui ont placé la France parmi les pays exemplaires en Europe sur cette question. Un mot sur ce point. Vincent Peillon n'est pas le ministre de 2017 qui considérait, comme le président de la République d'ailleurs, que l'histoire de l'école commençait avec leur arrivée aux affaires. Au contraire, Vincent Peillon a pris appui, en rendant hommage à leur travail, sur ce qu'avaient fait Xavier Darcos et Luc Chatel avant lui, notamment pour dénombrier les décrocheurs. Et cette politique publique conduite dans la continuité, ce qui n'est pas si fréquent, a donné de très bons résultats.

Enfin, il y a eu la rénovation de l'enseignement moral et civique et la charte de la laïcité en 2013, la création d'entités indépendantes comme le Conseil supérieur des programmes et le Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO), etc.

## Scolarité individuelle ou collective ?

Au total, ces vingt années pendant lesquelles la gauche a été à la manœuvre de 1981 à 2022 ont donc apporté des améliorations significatives. Mais il faut le dire aussi : elles n'ont pas fondamentalement changé une situation désolante pour notre pays. C'est en France que le poids des origines sociales sur les destins scolaires demeure un des plus forts de l'OCDE.

Je sais que l'intitulé de ce colloque nous invitait à réfléchir sur « hier et aujourd'hui », mais, au moment où se préparent les programmes pour les futures échéances électorales, je souhaite donner un avis sur « demain » car l'expérience qui est la nôtre doit nous servir à préparer l'alternance que nous appelons tous de nos vœux. Il y aura du travail car beaucoup de dégâts ont été faits depuis 2017. Citons en quelques-uns.

Des dégâts chez nos enseignants, dévalorisés et découragés, qui en ont assez des réformes successives dont ils prennent connaissance trop souvent dans la presse, sans aucune concertation préalable. Il faudra retisser du lien avec eux, car rien ne pourra se faire sans remotivation des enseignants. Ces dernières années, ils ont été méprisés jusque dans leur identité professionnelle. Par exemple, alors qu'il faudrait mieux former les enseignants du primaire, on les a de plus en plus enfermés dans le rôle de répétiteurs de guides envoyés par le ministère. Nos enseignants de collège sont certes démunis face à l'hétérogénéité des élèves, mais ils ne réclament pas des groupes de niveau sans moyens pour les rendre fluides et ne pas reconstituer de filières, ils veulent des classes moins chargées et davantage de formation.

Il faut y insister, la rémunération des enseignants et leur formation sont des sujets qui ont été le point faible des politiques scolaires ces quarante dernières années et ce, de façon totalement incompréhensible. L'économiste Lucas Chancel vient de montrer qu'un enseignant en fin de carrière aujourd'hui gagne, en équivalent SMIC, ce que gagnait un

enseignant débutant il y a quarante ans. Nos enseignants sont les plus mal payés en Europe. Comment a-t-on pu en arriver là ?

Plus grave, parce qu'on ne paye pas les enseignants du premier degré comme ils le méritent, on leur a donné du temps pris sur le temps des enfants en compressant, contre tous les avis médicaux, scientifiques, pédagogiques, le temps scolaire sur quatre longues journées, une folie qu'aucun pays au monde a songé à imiter. Un mot sur ce point. Qui s'interroge sur ce que font les enfants des milieux populaires le cinquième jour sans école, eux qui n'ont que l'école pour s'émanciper ? Eux qui ne vont pas le mercredi au conservatoire ou dans une officine de soutien scolaire privé, payant et défiscalisé car les lobbies ont réussi à faire passer ce soutien payant pour de l'aide à la personne dans la loi Borloo de 2005. Qui sait qu'on dépense aujourd'hui au moins dix fois plus pour la défiscalisation du soutien scolaire payant que pour le soutien donné aux élèves de l'éducation prioritaire ? Qui sont les assistés ?

Dans un autre ordre d'idée, alors que le temps de la scolarité obligatoire devrait être le temps du commun et certainement pas le temps de la sélection précoce, c'est tout le système, y compris la maternelle, qui a été mis sous pression depuis 2017. D'évaluation en évaluation, on fait entrer dans la tête des élèves et de leurs parents qu'il n'y a de salut qu'individuel, par son propre mérite, et tant pis pour tous les autres, les vaincus, les humiliés. Les autres, comme a dit Gabriel Attal, l'éphémère ministre de l'éducation nationale, empêchent les meilleurs élèves de « s'envoler », ce qui justifiait selon lui les groupes de niveau. Il nous faudra trancher. Dans le temps de la scolarité obligatoire, est-ce qu'on mise sur le collectif ou sur les parcours individuels ? Est-ce qu'on promeut la coopération et le commun qui réunissent et qui font réussir ou est-ce qu'on favorise la compétition et la sélection précoce qui divisent et qui font échouer les plus fragiles ? Est-ce qu'on scolarise ensemble pendant la scolarité obligatoire ou est-ce qu'on laisse perdurer un séparatisme qui fait que nous avons, et ça ne date pas d'aujourd'hui, des responsables qui gouvernent un peuple qu'ils n'ont jamais vu de près y compris à

l'école. D'ailleurs combien sont-ils à avoir fréquenté l'école publique ?  
Quelle démocratie durable dans ces conditions ?

### **Un pouvoir de retardement, voire de blocage**

Dans la loi de 2019, on a maquillé en mesure sociale l'obligation scolaire à 3 ans alors que tous les élèves de cet âge sont déjà à l'école. Mais la seule conséquence de cette mesure a été de rendre obligatoire le financement par les communes des écoles maternelles privées sous contrat, essentiellement catholiques. Le résultat c'est plusieurs dizaines de millions d'euros supplémentaires par an pour les écoles maternelles privées sous contrat, et l'allongement en conséquence du tuyau du séparatisme social. Il faudra bien un jour exiger des contreparties à un enseignement privé très peu contrôlé et qui s'est érigé, contrairement à l'esprit et à la lettre de la loi Debré, en système éducatif parallèle et qui a fait du secrétaire général à l'enseignement catholique le quasi égal d'un ministre.

Enfin, et sans prétendre à l'exhaustivité, en considérant sans doute qu'un ouvrier n'a pas besoin de penser, ont été supprimées en 2019 plusieurs dizaines d'heures d'enseignement en français, histoire-géographie, sciences en lycée professionnel, il faudra évidemment y revenir.

Mais, penser qu'il suffirait de revenir sur ces mesures néfastes pour rendre notre école plus juste serait une grave erreur.

Dans une période de crise économique et sociale, la fraternité nécessaire pour la réussite scolaire de tous se heurte à des intérêts particuliers qui n'ont pas forcément besoin, et donc envie, que l'école se transforme. Pour dire les choses autrement, les dysfonctionnements de notre école qui ne parvient pas à réduire les inégalités ne nuisent pas à tout le monde. Globalement, ils ne nuisent pas aux enfants des milieux favorisés, de cadres et bien sûr des élites dirigeantes. Ces intérêts particuliers ont de quoi se défendre, ils ont un pouvoir de retardement des réformes, voire de blocage.

### **Le pacte républicain en danger**

Ce qui complique les choses, c'est que les résistances aux politiques d'intérêt général se situent sur l'ensemble de l'échiquier politique. On peut remarquer, par exemple, que les municipalités qui se sont opposées aux nouveaux rythmes scolaires en 2013 n'étaient pas toutes de droite et que celles qui y étaient favorables n'étaient pas toutes de gauche. Ici, l'intérêt des enfants vs intérêts des adultes a dépassé les clivages politiques. De même, quand il s'est agi, en 2015, de faire commencer une deuxième langue vivante à tous les élèves en 5<sup>e</sup> et non plus seulement à quelques-uns dès la sixième, et qu'on a voulu, dans le même temps, mettre en place un accompagnement personnalisé dès la sixième pour tous les élèves, des protestations sont venues de tous les bords politiques et de quelques organisations syndicales aussi il faut le dire. Comme quoi, faire en sorte que le collège, terme de la scolarité obligatoire soit le temps du commun entre tous les élèves, et pas celui du tri et de la sélection précoces, est une idée qui n'est pas encore partagée par tous. Et on n'a pas entendu beaucoup de protestations quand dès septembre 2017, on a utilisé dans les dotations horaires des collèges les moyens destinés à tous, par exemple les heures d'accompagnement personnalisé, pour restaurer les sixièmes bilangues, c'est-à-dire les privilèges de quelques-uns.

Le problème, c'est que les bénéficiaires potentiels d'une politique éducative visant l'intérêt général, notamment les dix millions de pauvres et leurs enfants sont, eux, coupés du monde politique et ne sont pas associés aux choix pédagogiques. Ils n'accèdent pas aux médias et donc ne se font pas entendre. Une étude de la DEPP de juin 2017 a montré que les parents les plus favorables à la semaine de 4 jours sont les parents des classes moyennes et favorisées et, pour la semaine de 4 jours et demi, « les opinions positives l'emportent quand la personne de référence du ménage est ouvrier non qualifié (57 %) ou inactif (65 %) ».

Qui écoute-t-on pour décider des politiques publiques dans notre pays ? Mais les milieux populaires ne sont ni sourds ni aveugles. Ils nous le font régulièrement savoir lors des échéances électorales. S'il s'opère depuis une vingtaine d'année un basculement politique des milieux populaires vers l'extrême droite, soyons assurés que le sort réservé à leurs enfants à l'école de la République compte à l'évidence pour quelque chose dans cette attitude. Quand l'humiliation scolaire vient renforcer une situation d'exclusion et d'injustice sociale vécue par la partie la plus fragile de la population, c'est le pacte républicain qui est en danger.

Enfin, si vous le permettez, un conseil quant à la méthode. Une réforme de l'école ne peut pas, ne peut plus, se réduire à un seul travail d'experts, aussi compétents soient-ils. Il faut travailler à faire partager à toute la population et donc aussi aux milieux populaires, un état des lieux de notre système éducatif et il faut obtenir un consensus sur quelques mesures prioritaires qui seraient déployées en se donnant le temps et surtout qui résisteraient aux alternances politiques. En d'autres termes, il faut davantage de débat politique sur l'école et sans doute moins d'emprise technocratique, surtout évidemment quand cette emprise prend une coloration autoritaire comme aujourd'hui.

#### **BERNARD DEROSIER**

Merci Jean-Paul. Nous retenons notamment ton dernier conseil, mais d'une manière générale tout ce que tu nous as dit. Alors dans cette période, où en est le Parti socialiste ? Cela nous intéresse sans doute de savoir quel est l'état de la réflexion, comment les choses sont vues du côté de la direction. Je vais demander à Yannick Trigance, qui est en charge de ce secteur éducation à la direction du Parti, de nous donner quelques éléments d'information.

#### **YANNICK TRIGANCE**

*Secrétaire national à l'Éducation du Parti socialiste,  
conseiller régional d'Ile-de-France*

## LE PARTI SOCIALISTE, LE PARTI DE L'ÉCOLE

Merci cher Bernard et merci à l'Institut Pierre Mauroy d'avoir organisé aujourd'hui ce colloque. Je suis très heureux d'être parmi vous. On parlait tout à l'heure de Pierre Mauroy ; mon premier souvenir physique avec Pierre Mauroy remonte à une fête de la Rose à Epinay-sur Seine (je sais que cette ville parle aux socialistes !) où il était venu. J'étais alors jeune militant de la section socialiste d'Épinay-sur-Seine et j'avoue que sa présence, pas seulement physique, mais surtout son charisme étaient particulièrement impressionnants.

### **L'école au cœur d'un projet de société**

Bernard Toulemonde parlait tout à l'heure de l'avenir pour le Parti socialiste avec toute l'humilité, partagée, qui est la nôtre. Le Parti socialiste, c'est le parti de l'école, dans son histoire, dans ce qu'il représente, dans ce qu'il a fait, Bernard Toulemonde et Jean-Paul Delahaye viennent brillamment de le rappeler.

Partant de là, il faut préparer l'avenir. Je viens d'un département, la Seine-Saint-Denis – où j'ai eu l'immense plaisir d'avoir un inspecteur d'académie qui s'appelait Jean-Paul Delahaye lorsque j'étais jeune instituteur – qui en matière d'égalité – on en reparlera certainement – est frappé de plein fouet par les politiques éducatives ultralibérales.

J'ai enseigné pendant vingt-six ans en Seine-Saint-Denis en éducation prioritaire. J'ai d'abord été instituteur, puis professeur des écoles, directeur d'école en maternelle puis en élémentaire avant d'être inspecteur de l'Éducation nationale. Je suis ensuite passé dans la territoriale. Je suis conseiller régional d'Île-de-France, conseil présidé par Valérie Pécresse. On évoquait tout à l'heure la question des lycées. Là aussi on voit comment la droite est capable de démolir le lycée public notamment, mais pas seulement, pour favoriser les lycées privés.

Et puis, au sein du Parti, je suis en charge des questions d'éducation et j'ai eu le bonheur de travailler pendant plusieurs années avec Colombe Brossel.

Je voudrais simplement peut-être attirer collectivement notre attention sur quelques éléments de l'actualité immédiate qui, au sein du Parti socialiste, font l'objet non pas de débats mais plutôt de dénonciations. C'est en effet le rôle de la gauche de s'opposer à la politique qui se déroule actuellement et qui démolit l'école de la République, mais aussi d'être en capacité de proposer à la fois à court terme et puis à moyen terme, l'alternance qui est souhaitée dans ce pays, en tout cas par celles et ceux qui considèrent que l'école de la République doit rester au cœur des priorités et au cœur d'un projet de société.

### **L'altérité, la coopération, l'émancipation**

Ces derniers mois une succession de ministres – on l'évoquait tout à l'heure, on en est à six ministres depuis 2017 – montre l'intérêt des gouvernants actuels sur cette question de l'éducation jusqu'à la caricature ! Je n'ai rien

personnellement contre la ministre de l'Éducation qui vient d'être nommée mais – pardonnez-moi l'expression, je vais être un peu trivial – elle n'a rien à voir avec la question de l'éducation. Elle a été l'objet d'un marchandage politique de Gabriel Attal qui voulait garder la main sur ce ministère, ce qui en dit très long.

Je voudrais insister sur quelque chose, dont, je crois, Jean-Paul Delahaye a parlé dans la fin de son intervention.

Je pense qu'on ne peut pas être convaincu pour les autres quand on ne l'est pas pour soi-même. En l'occurrence, quand on analyse le parcours des ministres qui se sont succédés depuis 2017, aucun d'entre eux – sauf peut-être un peu Nicole Belloubet – n'a eu ce parcours de conviction partagé avec l'école publique. Je pense que c'est un vrai problème politique. Comment peut-on vouloir défendre l'école de la République quand la ministre elle-même devant les caméras, à peine nommée, dit qu'elle a retiré ses enfants de l'école publique pour les mettre dans l'école privée parce que dans l'école publique, il n'y a pas de remplaçant. Elle n'est pas ministre de l'Enseignement privé – quoique – mais de l'Éducation nationale. C'est politiquement un vrai sujet parce que cela renvoie à une forme d'élite et d'entre-soi qui est très problématique pour l'école.

Le deuxième élément sur la situation actuelle porte sur la rentrée scolaire de septembre 2024. Ils ont fait attention, ils ont mis devant les classes, pour l'instant en tout cas, une enseignante ou un enseignant, mais ce n'est pas le cas partout. Dans mon département de la Seine-Saint-Denis et dans d'autres départements, il y a encore des élèves qui aujourd'hui au collège n'ont toujours pas de professeur d'histoire ni de professeur de mathématiques. Sur la question du premier degré, on voit qu'aujourd'hui il y a déjà un certain nombre de difficultés.

Quoi qu'il en soit, pour cette rentrée, des annonces de réformes qui avaient été faites ont été gelées et ont bloqué un certain nombre de visions que les acteurs de l'Éducation nationale pouvaient avoir. Je prends l'exemple du brevet des collèges dont on ne sait pas aujourd'hui ce qu'il

va en être... donc on reporte. De même sur la réforme de la formation des enseignants - Jean-Paul Delahaye et Bernard Toulemonde en ont parlé - qui est la pierre angulaire pour nos enseignants. Aujourd'hui, on ne sait pas ce que cette réforme va devenir ; on est donc particulièrement inquiets.

Par ailleurs, d'autres réformes sont mises en œuvre de manière très complexe, faute de moyens, comme la terrible question des groupes de niveau. Volontairement, je ne parle pas de groupe de besoin parce que la réalité qui est portée politiquement, ce sont des groupes de niveau, c'est-à-dire la partition et le séparatisme entre « les bons » et ceux qui sont en difficulté.

Le fil rouge de cette situation correspond bien à un vrai projet de société, contrairement à ce que certains pensent. Le macronisme, au pouvoir depuis 2017, est très construit en matière d'éducation, comme il l'est précisé dans le livre de Jean-Michel Blanquer. Il était donc public, y compris quand les Françaises et les Français se sont exprimés sur les choix majeurs de notre pays. Il renvoie à un véritable projet de société qui est une société ultralibérale sur l'entre-soi, la compétition, contrairement à ce que nous portons nous, j'en reparlerai, l'altérité, la coopération, l'émancipation.

Ce projet politique macroniste vise petit à petit à détricoter l'enseignement public, à le stigmatiser, pour rentrer dans un système où chèque éducation et favoritisme pour l'enseignement privé dominant. On le mesure encore – Colombe Brossel en parlera bien mieux que moi tout à l'heure – sur la question de la mixité sociale et scolaire. Cette question des groupes de niveau pose aujourd'hui encore dans les établissements un certain nombre de difficultés de mise en œuvre. Les enseignants sont des professionnels, en fait ils s'adaptent. Je vois bien comment ils gèrent cette question dans les établissements. Mais, en tout cas, la volonté politique est clairement affichée et correspond à une mise en concurrence d'inspiration extrêmement libérale.

## Inquiétudes pour l'éducation dans le contexte actuel

Je voudrais rapidement faire trois remarques dans ce domaine.

Tout d'abord, on ne réforme pas l'école à marche forcée, ce n'est pas possible. Cela a été évoqué aussi tout à l'heure. D'ailleurs, si l'on regarde les réformes qui ont plutôt bien fonctionné, ce sont des réformes qui ont été coconstruites, notamment avec les enseignants. Ce sont les programmes de l'école maternelle, en 1995. Et puis avec Jean-Paul Delahaye – il n'est pas très loin de moi – la réforme de l'éducation prioritaire qui a été coconstruite aussi avec les enseignants. Lorsque les enseignants sont partie prenante de ces réformes, elles fonctionnent dans nos écoles. Le temps du politique n'est pas le temps de l'école. Je le dis aussi pour nous, il faut que les injonctions qui viennent d'en haut et qui tombent sur les écoles ralentissent et laissent le temps aux équipes éducatives de respirer. Et quand une réforme est en place – c'est l'objectif, en tout cas pour nous de gauche et pour les socialistes – il s'agit de faire en sorte que tous les élèves, quel que soit l'endroit où ils vivent, le milieu d'où ils viennent, soient en capacité de réussir. Pour y parvenir, il faut donner du temps et il faut aussi évaluer pour réguler, modifier ou changer.

La deuxième remarque repose sur le fait qu'on ne réforme pas avec des personnels qui vont mal. Et nos enseignants vont mal pour de nombreuses raisons depuis plusieurs années, et notamment au cours des cinq années Blanquer qui ont été traumatisantes, au sens premier du terme, pour bon nombre d'enseignants. On ne peut pas changer l'école avec des personnels qui vont mal. Je parle des enseignants mais aussi de tous les personnels d'éducation.

Troisième élément : je suis très content que sur la question du « en même temps » dont pendant longtemps on nous a dit : « ne vous inquiétez pas, tout est pareil, la droite, la gauche... », on ait enfin reconnu que la droite et la gauche, ce n'est pas pareil. Ma complice, Colombe Brossel, en parlera tout à l'heure : on voit bien que les votes ne sont pas les mêmes.

Et en matière d'éducation, quand on retrace l'histoire qui vient d'être évoquée par Bernard Toulemonde et Jean-Paul Delahaye, on voit bien que ce n'est pas pareil. La droite n'a pas la vision d'une école de la République qui est celle de la gauche et notamment celle des socialistes.

D'ailleurs durant le peu de temps où j'ai été député, où j'ai eu le plaisir d'être avec Patrick Kanner, mais aussi avec Najat Vallaud-Belkacem, je me souviens de débats dans l'hémicycle où la droite ne parlait de l'école qu'en termes de coûts. Nous, nous parlions de l'école en termes d'investissement. Les mots ont leur importance parce qu'ils renvoient finalement à la vision que l'on peut avoir de l'éducation au sens large du terme. Pour les socialistes, oui, la question de l'éducation est un investissement dans notre jeunesse, dans l'avenir de notre pays et pas seulement en termes d'émancipation, de connaissance, de citoyenneté, mais aussi en termes économiques parce qu'un pays a besoin aussi de matière grise pour pouvoir avancer et pour progresser. Et quand je dis matière grise cela traverse tout le spectre. Pour les socialistes, tout le monde ne fera pas l'ENA ou Sciences Po, avec tout le respect que j'ai pour ces formations. Mais il y a des intelligences et il y a des réussites. Et Jean-Paul Delahaye évoquait à très juste titre la question du lycée professionnel qui est aujourd'hui sabordé et où l'on met les jeunes lycéens souvent issus de milieux défavorisés ou très défavorisés, le plus tôt possible sous la coupe des entreprises, avec des objectifs de rentabilité.

Cette question du coût de l'investissement est d'ailleurs assez inquiétante parce que – cela a été dit tout à l'heure par le président Kanner – si quatre mille postes ont été supprimés pour cette année scolaire, ce sont en fait dix mille postes qui l'ont été depuis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron. En fait le sujet c'est celui-là : vous faites mieux avec moins.

Un rapport de l'Inspection générale sorti il y a peu de temps m'inquiète beaucoup parce qu'il dit qu'il faut profiter de la baisse démographique pour continuer à supprimer des postes. Dans le contexte économique actuel, on ne peut qu'être inquiet. Ce rapport propose aussi de supprimer des classes en primaire, en collège, en lycée. Il voulait, pardonnez-moi

l'expression, « dézinguer » le maillage territorial en fonction de la distance à laquelle se trouvaient les collégiens, on supprimait et on regroupait. C'est une véritable catastrophe et c'est une saignée qui ne s'arrête pas aujourd'hui.

## Refaire de l'école une priorité

Face à cette situation, le fil conducteur pour les socialistes est assez simple si je puis dire : la lutte contre les inégalités. C'est le fil conducteur parce que – cela a été dit tout à l'heure – nous sommes dans un pays où le déterminisme social est très fort et où, comme l'écrit Camille Peugny dans un de ses livres, « Les cartes qu'un enfant trouve dans son berceau à la naissance déterminent très, très fortement le parcours qui va être le sien. » En France, sept enfants d'ouvriers sur dix sont ouvriers et sept enfants de cadres seront cadres.

Je donne toujours cet exemple qui est très personnel. Mon fils a fait une classe préparatoire, ils étaient quarante élèves. Quand le professeur leur a demandé qui a au moins son père ou sa mère qui a fait une classe préparatoire, sur les quarante il y en a trente-neuf qui ont levé la main et il n'y en a un qui ne l'a pas levée, mon fils parce que ni son père ni sa mère n'ont fait une classe préparatoire. Je n'ai rien contre les classes préparatoires bien évidemment, mais cela pose la question de la reproduction d'une forme d'élite sociale, un vrai sujet aujourd'hui dans notre pays d'autant que les inégalités non seulement ne se réduisent pas mais ont tendance à s'accroître.

Sur la question des mesures à prendre, que je ne vais pas déployer ici, nous disons au sein du Parti socialiste qu'il y a d'abord le temps immédiat. Et, sur ce temps-là on a fait, au moment de la rentrée scolaire, un certain nombre de déclarations qui ne sont pas toujours reprises, de communiqués, de tribunes. On essaie le plus possible de diffuser ce que nous pensons et ce que nous proposons. Je vais enfoncer une porte

ouverte, mais d'abord ce qu'il faut faire, c'est refaire de l'école une priorité. La première des priorités porte d'abord sur les effectifs, puisque un tiers des écoles primaires ont plus de vingt-cinq élèves par classe aujourd'hui dans notre pays. Dans mon département, quand vous avez des classes avec vingt-sept ou vingt-huit enfants, dont la moitié est en difficulté, bon courage à des enseignants qui, pour un certain nombre, arrivent de province, parce que dans le département de la Seine-Saint-Denis on a beaucoup de débutants.

Et contrairement à ce que dit la droite, ce n'est pas un département qui coûte plus cher que les autres parce que quand on regarde la masse salariale, elle est très faible par rapport à d'autres départements que je ne citerai pas, où là on a des enseignants beaucoup plus anciens et où la masse salariale est beaucoup plus importante.

Après la question des effectifs, est posée la question de la revalorisation, je vais vite parce que Jean-Paul Delahaye en a parlé à juste titre. Les enseignants français sont ceux qui, dans les pays de l'OCDE, font le plus d'heures, sont les moins payés, les moins formés et ceux qui ont le plus d'élèves dans leur classe.

La situation de nos enseignants aujourd'hui est celle-ci. Les questions de la revalorisation, de l'attractivité, des titularisations et de la gestion des ressources humaines sont essentielles. J'ai enseigné pendant vingt-six ans, je n'ai pas eu une seule visite médicale. Il n'y a pas de suivi. Et je ne vous parle même pas des aides, des soutiens... Avec les drames qui se sont produits, les choses ont commencé à se mettre en place mais on ne peut quand même pas dire que le modèle français en matière d'accompagnement de ces personnels, notamment des enseignants, soit un modèle.

Le deuxième élément sur cette rentrée que l'on mettait en avant, c'était la question de l'école vraiment gratuite. Et là, pour faire court, je vous renvoie à qu'a pu écrire Jean-Paul Delahaye sur ce sujet. Aujourd'hui, l'école publique n'est pas gratuite. Quand on regarde la question des

fournitures scolaires, de la restauration scolaire, des transports et des activités périscolaires, on constate qu'il y a beaucoup d'inégalités entre les enfants et qu'il y a aussi politiquement à mettre en place un certain nombre de choses.

### Trois défis à relever à moyen et long terme

Troisième élément, c'est la question que nous avons mise en avant, celle du retour à la liberté pédagogique des enseignants. Cela signifie clairement qu'il faut abroger le choc des savoirs et qu'il faut redonner les moyens importants qui y sont consacrés aux équipes pédagogiques pour qu'elles puissent, en fonction des territoires, adapter et s'adapter à leur public.

Nous nous sommes exprimés aussi, lors de cette rentrée, sur la question du lycée professionnel. C'est aujourd'hui un vrai sujet dont on parle peu, voire très peu, parce que ce sont très majoritairement des élèves qui sont issus des milieux défavorisés, voire très défavorisés, à qui on a dit, puisqu'ils n'ont de bonnes notes, d'aller en lycée professionnel. On renvoie l'image d'une orientation qui est une orientation par défaut et non pas par projet. Cette question du lycée professionnel, pour nous, elle est extrêmement importante et on doit revenir sur ce qui a été fait.

Dernier élément sur cette rentrée en terme immédiat – je vais gagner du temps, c'est Colombe Brossel qui vous en parlera –, c'est la question de la mixité sociale et scolaire, et pas seulement sociale, parce qu'il y a un rapport du Cnesco, de mémoire de 2019, qui montre que dans 48 % des collèges il y a la mise en place d'une forme de partition scolaire.

Pour aller vite sur l'immédiateté et en style télégraphique, nous travaillons sur trois défis à moyen et à long terme. Le premier défi, c'est le défi d'une école qui est inégalitaire à la fois sur la question de l'origine sociale, des parcours scolaires, de l'orientation, des dépenses en matière d'éducation et d'organisation pédagogique.

Le deuxième défi est celui de la mixité sociale et scolaire. Je vous renvoie à Colombe Brossel qui en parlera et à mon petit bouquin<sup>7</sup> qui a été publié à la Fondation Jean-Jaurès sur la question de la mixité sociale et scolaire.

Le troisième défi est le défi du déclassement des enseignants qui nous renvoie à la place des enseignants au cœur de notre société. Tout cela pour bâtir une société de l'émancipation, une société qui permet à chaque enfant comme il y a droit, de réussir son parcours sous toutes les formes de réussite possibles.

Je vous remercie.

#### **BERNARD DEROSIER**

Merci Yannick. Tu as dit quelque chose qui m'a vraiment fait plaisir : le Parti socialiste est le parti de l'école. Moi, je l'ai vécu ainsi depuis déjà quelques années mais quand j'étais jeune instituteur on était ou socialiste ou communiste. Il y a à reconquérir ce public. Il y a aussi les parents d'élèves qui sont des citoyennes et des citoyens qui doivent voir dans le Parti socialiste et dans son projet une raison d'espérer.

Après le point de vue politique et l'approche partisane que tu viens de nous présenter, je vais demander à Benoît Kermoal de nous donner la vision syndicale, puisque tu as des responsabilités au sein de l'UNSA, tu diriges un organisme de réflexion, de formation, de documentation qui s'appelle Henri Aigueperse. Je rappelais tout à l'heure, qu'à titre personnel j'ai connu Henri Aigueperse. Benoît, nous t'écoutons.

7 - Mixité sociale et scolaire : quels leviers pour quel projet ? Fondation Jean-Jaurès -l'Aube, août 2024.

#### **BENOÎT KERMOAL**

*Directeur du Centre Henri Aigueperse UNSA Éducation*

## PROXIMITÉ DU SYNDICALISME DE L'ÉDUCATION AVEC LES SOCIALISTES À TRAVERS L'HISTOIRE : RENOUER AUJOURD'HUI AVEC « L'INVINCIBLE ESPOIR »

Je vous remercie pour l'invitation à évoquer la place de l'éducation dans la pensée et l'action socialistes, ainsi que les liens avec le syndicalisme du monde de l'éducation. En y réfléchissant, je pense aux mots de Jean Jaurès sur l'Histoire : il explique qu'avant tout : « l'histoire ne fournit donc pas des similitudes complètes, et elle ne dispense pas les vivants d'une perpétuelle invention dans le combat<sup>8</sup> » c'est-à-dire qu'il ne faut pas imaginer refaire des batailles déjà gagnées mais plus souvent déjà perdues.

Pour autant, explique-t-il, cela sert à aller à l'encontre de responsables politiques qui se complairaient dans l'agitation du quotidien sans avoir de réflexion plus profonde inspirée du passé. Et il complète en affirmant

8 - Jean Jaurès, « La force du socialisme », *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, n° 15, 4 janvier 1914.

que cela « enseigne la lenteur des accomplissements » et justifie « l'invincible espoir »<sup>9</sup>.

Je crois que tout est dit sur l'utilité à jeter un regard rétrospectif sur les liens entre socialistes et éducation d'hier à aujourd'hui.

## La complicité syndicat de l'éducation-socialistes doit être rappelée

Je le ferai avec un double regard : celui d'un historien, expert auprès de la Fondation Jean Jaurès (et je salue ici Thierry Mérel, directeur du secteur Histoire et archives de cette fondation, présent parmi nous), mais aussi avec le regard d'un syndicaliste membre de l'UNSA Éducation, fédération syndicale réformatrice qui a, en réalité, une histoire longue même si elle a pris ce nom en 2000. En effet, l'UNSA Éducation est l'héritière de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), la « forteresse enseignante »<sup>10</sup> depuis 1948, mais plus loin encore du syndicalisme de l'éducation, surtout du Syndicat national des instituteurs et institutrices (SNI) né en 1920.

Je rappelle ces dates car cela inscrit l'action syndicale dans un temps long, où, à plusieurs reprises, l'organisation syndicale s'est associée, confrontée aux questions politiques en lien avec l'éducation, et souvent en coopérant avec les forces politiques se réclamant du socialisme. La proximité de ce syndicalisme avec les socialistes est donc à rappeler également, chacun dans son champ de compétences, mais avec une forme de complicité dont il faut avoir conscience aujourd'hui, parce que justement la situation est sans doute différente et les liens sont plus distendus<sup>11</sup>.

9 - *Ibid.*

10 - Véronique Aubert, Alain Bergounioux, Jean-Paul Martin, René Mouriaux, *La Forteresse enseignante. La Fédération de l'éducation nationale*, 1985.

11 - Ismaïl Ferhat, *Socialistes et enseignants. Le Parti socialiste et la Fédération de l'éducation nationale de 1971 à 1992*. Presses universitaires de Bordeaux, 2018.

Cette proximité entre les socialistes, le syndicalisme de l'éducation et la question de l'éducation, se retrouve dès Jean Jaurès, lorsqu'il écrit que les instituteurs doivent pouvoir se syndiquer à l'instar des autres professions et non pas avoir un syndicalisme officieux, non légal, mais toléré comme c'était le cas jusqu'en 1924 où le Cartel des gauches autorise le syndicalisme des fonctionnaires<sup>12</sup>. Mais la proximité se concrétise lors du Front populaire comme cela a été rappelé dans le texte de présentation de ce colloque. Avec des relations nouvelles. Il faut ici rappeler que c'est dans les locaux du SNI que le programme minimal du Front populaire a été signé et que les syndicalistes de l'éducation sont à la manœuvre pour le porter.

Il faut rappeler aussi quelques éléments du programme sur l'école qu'on oublie trop souvent de citer :

- « Assurer la vie de l'école publique, non seulement par les crédits nécessaires, mais par des réformes telles que la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans et la mise en pratique, dans l'enseignement du second degré, d'une sélection indispensable comme complément de la gratuité.
- Garantir à tous, élèves et maîtres, la pleine liberté de conscience, notamment par le respect de la neutralité scolaire, de la laïcité et des droits civiques du corps enseignant. »

Ces quelques éléments illustrent l'importance accordée à l'école et lorsque Léon Blum compose son gouvernement, il choisit un jeune radical, Jean Zay, avocat. Aujourd'hui son nom est unanimement reconnu, mais parfois aussi trop méconnu. Il faut sans doute rappeler que Jean Zay ne connaît pas grand-chose aux actions éducatives lorsqu'il arrive au ministère de l'Éducation, mais il a la particularité de s'inscrire dans un temps assez long, qui dépasse d'ailleurs la durée du

12 - Benoît Kermoal, *Les Socialistes, le Cartel des gauches et la laïcité*, Note de la Fondation Jean-Jaurès, juin 2024, en ligne <https://www.jean-jaures.org/publication/les-socialistes-le-cartel-des-gauches-et-la-laicite/>

gouvernement de Blum. Cela lui permet une action sur un temps plus long que le temps politique. Surtout il s'empare de la question éducative avec passion et pour l'aider, il choisit d'ailleurs de coopérer avec les organisations syndicales. Il demande ainsi au SNI de lui fournir un directeur adjoint de cabinet, qui est René Paty, instituteur, chargé des questions éducatives au sein de ce syndicat.

Plusieurs actions sont menées, mais il rate l'unification du système scolaire avec l'échec des classes d'orientation qui suscitent des réactions de nombreux côtés<sup>13</sup>. D'ailleurs, on peut remarquer que son œuvre qui fait référence encore aujourd'hui, est marquée objectivement par un échec, mais qu'on a tendance à l'oublier aujourd'hui. Si on l'analyse d'ailleurs, on voit que l'échec s'explique beaucoup par le manque d'entrain du SNI qui craint l'unification entre primaire et secondaire en raison de questions statutaires pour la profession des instituteurs. Une leçon à retenir donc : aucune réforme ne peut bien passer sans une attention particulière sur les questions de statuts, et si on brusque la profession, cela ne fonctionne pas. Je le dis ici, car dans la mise en place des réformes, il y a toujours eu cet aspect qui est parfois négligé, et que les organisations syndicales rappellent pourtant concrètement pour soutenir les initiatives politiques.

L'après Seconde Guerre mondiale aurait pu être un moment favorable pour l'éducation, car les travaux du plan Langevin Wallon aboutissent à la nécessité d'une réforme en profondeur de l'école. Mais la durée des travaux fait que les résultats arrivent dans un temps politique beaucoup moins propice à l'instauration de changements profonds. Pour autant, on doit signaler en amont, durant l'Occupation, tout un travail de réflexion sur la réorganisation du système éducatif, et là encore, une réflexion commune entre politiques, intellectuels et syndicalistes s'est faite. On peut rappeler ici le rôle majeur de Georges Lapierre, dirigeant

13 - Benoît Kermoal, Le Front populaire et l'école, Note de la Fondation Jean-Jaurès, septembre 2016, en ligne <https://www.jean-jaures.org/publication/le-front-populaire-et-lecole/>

du SNI, qui contribue à un programme éducatif au sein du mouvement de résistance OCM. Une autre leçon est donc à retenir : il faut préparer en amont la réforme voulue.

### **Echec en 1984 mais réussite très importante en 1989**

Dans cette histoire longue, mai 68 a aussi sa place, non pas pour les événements qui se déroulent sur une période courte, mais pour son impact sur les années suivantes. De l'explosion de mai 68 naissent des idées nouvelles qui sont mises en place comme la mise en place du collège unique portée par la réforme Haby adoptée en 1975, qui va au-delà de l'action socialiste ou bien encore de l'action syndicale. L'une des clés de la réussite pour une réforme est donc de convaincre l'opinion, au-delà des habituels convaincus.

D'ailleurs, le syndicalisme enseignant dans un premier temps, se montre assez rétif à la réforme du collège unique. Mais les années 1970 sont une période de renouveau pour le Parti socialiste, ce qui est aussi l'occasion d'une réflexion commune, forte, poussée, avec les syndicats de l'éducation, plus divers d'ailleurs puisque le rôle plus important du SGEN CFDT apparaît. Des controverses existent d'ailleurs entre les familles syndicales mais aussi entre les courants du PS. Mais cette réflexion est très utile, très poussée et montre une réelle coopération entre le syndicalisme et le parti politique.

L'arrivée au pouvoir en 1981 illustre cela : il faut lutter contre les inégalités sociales (création des ZEP dès 1981), améliorer le statut des enseignants, et construire aussi une éducation nationale publique en y intégrant le privé. Il faut souligner l'attachement viscéral de beaucoup de dirigeants socialistes et syndicalistes à l'école publique comme creuset de l'émancipation et du progrès social. Être convaincu que l'école publique est la seule voie pour réduire les inégalités aide beaucoup à agir ensuite pour l'école publique !

La réforme du système éducatif se tourne vers deux sujets lors des années Mitterrand, l'un beaucoup plus visible que l'autre : la construction d'un système unifié de l'enseignement, « le Grand service public unifié et laïque de l'éducation », avec une intégration progressive du privé dans le public, selon des modalités travaillées et originales. Le choix se fait d'agir de façon progressive, en négociant et en essayant de respecter les spécificités de toutes et tous. Le dialogue permet des compromis et pourtant finalement c'est un échec : l'opinion publique, soutenue par la droite, souhaite défendre « l'école libre », le syndicalisme de l'éducation hésite à soutenir la réforme proposée par Savary, puis devient de plus en plus hostile.

Pourtant beaucoup de syndicalistes à la FEN et au SNI appréciaient Savary, par exemple l'épouse de James Marangé, dirigeant de la FEN, avait été suppléante de Savary aux législatives de 1978. Du côté syndicaliste et au sein du CNAL (regroupant les organisations laïques), on est pressé d'aboutir à la réforme : ainsi lors du meeting du CNAL du 9 mai 1982 où Alain Savary et Pierre Mauroy interviennent, le Premier ministre indique : « Oui, il y a et il y aura plusieurs écoles dans la République. Mais il ne peut y avoir qu'une école de la République ». On perçoit des hésitations, des revirements, et aussi au sein de la famille syndicaliste, quelques hésitations, avec des polémiques encore vives de nos jours. C'est que pour de nombreux syndicalistes, la priorité était tout à une revalorisation des instituteurs et à la construction d'un nouveau corps unifiant le primaire et le secondaire. C'est le deuxième sujet important pour les syndicats de l'éducation. Et si la création d'un système éducatif davantage unifié est un échec entraînant la démission d'Alain Savary et le départ de Pierre Mauroy<sup>14</sup>, les discussions sur ce sujet se poursuivent et aboutissent à une réforme durable et très importante : la création du corps des professeurs des écoles avec la loi d'orientation sur l'éducation de 1989

14 - Voir la récente biographie de Pierre Mauroy écrite par Pierre-Emmanuel Guigo, aux éditions Passés/Composés, 2024.

qui est une loi essentielle. Donc d'un côté, échec en 1984, mais réussite très importante en 1989, peut-être un peu oubliée aujourd'hui.

### **Urgence à agir et à penser notre école d'aujourd'hui et de demain**

Abordons en dernier point de cette vaste et rapide fresque historique, la période de 2012 et des années suivantes. Les conditions sont très favorables, et pourtant, le bilan aujourd'hui semble mitigé. Sans doute, l'opinion des enseignants et professionnels de l'éducation n'est-elle pas objective à ce sujet. Il y a une adéquation pourtant entre les projets politiques et les revendications syndicales qui aboutissent à des volontés de changements structurels (temps scolaire avec la question des rythmes scolaires et réforme du collège) mais aussi du point de vue des carrières (avec l'instauration de la réforme du PPCR, parcours professionnels, carrières et rémunérations). Il y a sur ce point des réussites et des difficultés. Mais parmi les réussites, il y a toujours la question des inégalités scolaires et sociales et l'émancipation de toutes et tous : la charte de la laïcité en 2013, et un enseignement moral et civique destiné à faire comprendre les valeurs de la République et le principe de laïcité.

Car, le contexte est nouveau par rapport à 1984, la laïcité est attaquée, mal comprise, voire remise en cause. Mais la lutte contre les inégalités reste difficile et en dépit des efforts, il y a moins d'avancées. Il y a moins de mobilité sociale, on passe parfois d'un statut moins favorable que les parents, et cela devient un angle mort des politiques publiques. C'est pourquoi la question de la mixité scolaire et sociale est aujourd'hui essentielle et c'est un combat qu'il faut mener, en lien avec la laïcité, mais aussi la volonté de lutter contre les inégalités sociales.

C'est pourquoi le rappel des événements historiques peut servir aussi de feuille de route pour l'avenir pour bien mener une politique de réforme dans le domaine éducatif :

- Il faut tout d'abord – et je tiens à le rappeler – être persuadé que l'école publique est la seule qui permet de lutter contre les inégalités et la seule qui doit être servie par la République. Il est difficile de défendre l'école publique quand on ne la connaît pas. Or, beaucoup à droite l'ignorent, mais c'est aussi le cas à gauche. C'est un préalable obligé.
- Il faut des espaces de discussion en amont de l'arrivée au pouvoir. Sinon la précipitation règne, et c'est peut-être une des choses qui a manqué en 2012. Cela doit se faire dans la durée, avec réflexion, expérimentation, discussions. Les lieux d'échanges entre responsables politiques et syndicalistes sont essentiels avec l'apport des collectivités territoriales. Mais une fois au pouvoir, les dirigeants politiques doivent garder les liens avec les syndicats et les associations.
- Il faut lier la volonté d'améliorer le système éducatif avec les questions de statut des personnels : les changements effraient et il faut donc embarquer la profession, cela passe par exemple par une revalorisation qui accompagne les propositions de grands changements et des propositions de modification de l'exercice des professions.
- Les mots de Jaurès reviennent : il faut de l'invention dans le combat, et ne pas craindre d'utiliser certains mots comme une loi de programmation pluri annuelle pour l'éducation, mais aussi envisager des solutions nouvelles.
- Des lieux d'échange doivent exister pour envisager l'avenir, avec responsables politiques, syndicalistes mais aussi intellectuels.
- Et renouer avec l'invincible espoir pour reprendre les mots de Jean Jaurès.

Sommes-nous prêts ? Je ne sais pas mais je pense simplement qu'il y a une urgence à agir et à penser notre école d'aujourd'hui et de demain, sous peine de nouvelles dégradations dans l'école et la société, et de nouvelles fractures qui renforceraient encore les inégalités et porteraient au pouvoir des forces politiques de plus en plus réactionnaires.

## / BERNARD DEROSIER

Merci Benoît pour ce témoignage d'un responsable syndical dans la réflexion que nous menons. C'est, je crois, important d'avoir cette approche. Colombe Brossel, sénatrice de Paris, c'est à vous. Donc nous vous écoutons.

**COLOMBE BROSSEL**

*Sénatrice de Paris*

## FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Merci de cette invitation, j'en suis très honorée. Je suis très heureuse de pouvoir être à vos côtés, avec une question qui m'a été posée qui est en même temps simple et compliquée : « Dresser un panorama et un bilan de l'action des parlementaires socialistes en ce moment au Parlement ». Comme je ne voudrais pas retarder les débats, je ne vais pas être exhaustive volontairement.

### **Un budget catastrophique pour le pays et pour l'Éducation nationale**

D'abord avec l'humilité nécessaire, je ne suis sénatrice que depuis un an et je ne pourrais donc avoir de vision sur un très long terme, d'autant que le Sénat se rajeunit ! Patrick Bloche me souffle, au cas où je l'aurais oublié, que j'ai été adjointe aux affaires scolaires à Paris il y a quelques années ; c'est d'ailleurs à cette occasion que j'ai rencontré un certain nombre d'entre vous. Et j'ai par ailleurs été secrétaire nationale en charge de l'éducation, avec Yannick Trigrance, il y a de cela quelques années aussi.

Nous ne sommes pas là pour parler de moi mais de ce à quoi peuvent servir des parlementaires socialistes, et notamment des parlementaires socialistes au Sénat, très minoritaires, dans un Sénat très à droite, qui était jusqu'à présent en opposition au gouvernement et qui depuis quelques semaines ne sait plus du tout où il habite puisque la majorité sénatoriale est rentrée dans la coalition gouvernementale, voire l'anime avec le Premier ministre, tout en ne sachant plus très bien quelle est leur boussole en la matière. Tout ceci est exotique à regarder mais fort inquiétant sur les projets qui vont être mis à l'agenda, notamment parlementaire.

De notre côté, nous allons faire notre travail d'opposants parce que dans cette maison nous sommes des opposants. Nous allons notamment nous opposer au budget. J'en dis quelques mots très rapides parce que cela a été évoqué par plusieurs intervenants avant moi.

Le budget qui nous est annoncé est une catastrophe pour le pays. Le budget annoncé pour l'Éducation nationale est une catastrophe pour l'Éducation nationale. Nous allons donc faire, de ce point de vue-là, notre travail d'opposants sans grand espoir de faire voter les amendements des socialistes au Sénat, comme, d'ailleurs, nos camarades à l'Assemblée nationale avec qui nous travaillons et qui savent qu'à la fin, de toute façon, cela se terminera pour eux par un 49/3. Mais nous allons utiliser ce temps au Sénat comme un temps de plaidoyer.

J'écoutais ce que vous disiez sur les espaces de parole, les espaces de débat, les espaces de dialogue. C'est finalement à cela que va servir le débat budgétaire au Sénat parce que nous avons un avantage, nous, on ne peut pas être dissous, ce qui, honnêtement, est très confortable comme position ! Nous avons donc du temps pour le débat budgétaire puisque nous ne pouvons pas avoir un débat budgétaire interrompu par le 49/3. Alors à la fin - spoiler - tout cela se terminera par un 49/3, mais nous avons le temps de débattre.

## **La proposition de loi des sénateurs socialistes sur la mixité sociale et scolaire pour lutter contre les inégalités**

Nous allons utiliser ce temps budgétaire comme un temps de plaidoyer, un temps de conviction politique, un temps pour affirmer – c'est très complémentaire à ce que disait Yannick Trigance – qu'une autre école est possible et qu'une autre école doit être organisée, financée, animée parce que cette autre école sert la République et c'est ce qui nous rassemble en tant que parlementaires socialistes. Nous ferons ce travail dans le temps d'examen du projet de loi de finances comme cela a toujours été fait par mes camarades avant que je ne sois élue l'année dernière.

Je souhaite aussi vous parler de ce qui a été notre actualité avec les camarades du groupe socialiste la semaine dernière, l'inscription d'une proposition de loi dans un de nos moments de temps réservé, les niches parlementaires, où l'opposition peut inscrire et mettre au débat des textes qui ne sont ni ceux du gouvernement ni ceux de la majorité sénatoriale. Comme vous l'imaginez, nous avons beaucoup discuté entre sénateurs socialistes, ayant tous plein d'idées et de projets. Cela a été un choix de Patrick Kanner et des camarades du groupe socialiste que d'inscrire un texte sur la mixité sociale et scolaire. Je vous lis l'intitulé, il est long mais il dit tout : « Assurer la mixité sociale et scolaire dans les établissements d'enseignement public et privé sous contrat du premier et du second degré et garantir davantage de transparence dans les procédures d'affectation et de financement des établissements privés sous contrat ».

Parce que finalement – quel plaisir de vous écouter tous depuis le début de ce colloque – je ne sais pas si c'est inquiétant ou si c'est rassurant mais il y a et des situations intangibles et des situations qui ont changé. Les situations intangibles, qui sont le point de départ de cette proposition de loi, reposent sur l'analyse ferme que j'ai portée avec les autres sénateurs socialistes, qui affirme que la question des inégalités est absolument

fondamentale dans le champ éducatif. J'espère que ni Jean-Paul Delahaye, ni Bernard Toulemonde ne corrigeront trop sévèrement ce que je vais dire trop rapidement peut-être. On pourrait ajouter des moyens, mieux payer les professeurs, on pourrait même accompagner les pratiques pédagogiques, si on ne travaille pas sur la question de la mixité sociale et scolaire, on aura peut-être fait du bien à l'école mais on n'aura pas lutté contre les inégalités. Face à cet impensé ou à ce refus de poser le débat, notamment de la part de la droite, sur la question de la mixité sociale et scolaire, on a considéré que notre responsabilité nous portait à travailler sur tous les autres sujets qui ont été largement évoqués par ceux qui sont intervenus avant moi.

Or, nous avons aussi, comme parlementaires socialistes, une responsabilité à poser ce sujet que beaucoup voudraient ne pas voir être posé, sur lequel nous pouvons travailler. Nous l'avons aussi comme élus, comme militants, comme parents d'élèves, comme citoyens, comme la multiplicité de ce que nous pouvons être les uns et les autres. En outre, nous avons une responsabilité particulière comme socialistes parce que si ce n'est pas la gauche qui pose ce sujet, personne ne le posera et personne ne s'en préoccupe. Nous avons la volonté de le faire dans un cadre parlementaire, pour parvenir à participer et à apporter notre pierre à l'édifice et à démontrer qu'une autre école est possible et que, en plus, c'est facile ... même si c'est aussi très compliqué.

## **La ségrégation scolaire sur l'ensemble du territoire**

Cette proposition de loi est une contribution modeste - pas si modeste, en fait - au fait qu'on doit et qu'on peut changer l'école. Cette démarche fait partie de ce processus que vous évoquez les uns et les autres sur la nécessité, pour nous socialistes, d'arriver à avancer et à rendre crédible la possibilité d'une alternance, d'un autre monde et d'une autre école, une école qui lutte contre les inégalités sociales et scolaires.

Cette proposition de loi, on l'a construite de façon très classique. On a pris le temps de rencontrer des chercheurs ; nous avons la chance dans ce pays d'avoir un champ de la recherche en sciences de l'éducation qui est très vivace et qui produit beaucoup de recherche académique.

Petite parenthèse personnelle, ce pays est désarmant et le gouvernement d'aujourd'hui, comme ceux qui l'ont précédé, l'est aussi. Nous sommes dans un pays où la politique publique que l'on construit n'est plus jamais adossée à la recherche. Je dois être de la vieille école mais je considère qu'une politique publique s'adosse à des faits ; après, il peut y avoir des orientations qui politiquement ne sont pas les mêmes, mais on part de la recherche et on part des faits ; c'est un vieux moyen, avec la raison, qui m'a été appris en réunion de section notamment.

On a passé beaucoup de temps à rencontrer des chercheurs, on a ensuite passé beaucoup de temps à rencontrer des collectivités locales, j'y reviendrai, puis des organisations syndicales et les parents d'élèves.

Deux choses ont changé, notamment en matière de mixité sociale et scolaire.

Ce qui a changé, en premier lieu, Jean-Paul Delahaye y faisait allusion tout à l'heure, c'est la publication des IPS, les indices de position sociale. Il n'y a plus un parent, un enseignant, un maire, un président de conseil départemental ou un élu de conseil départemental qui ne soit informé de l'IPS de l'ensemble des collèges de son département, de sa ville, de son arrondissement, de celui de son enfant, de celui d'à côté, etc.

Jean-Paul Delahaye a eu raison de rappeler que la publication des IPS présentait une forme de filiation avec ce qu'il avait travaillé avec Najat Vallaud-Belkacem. Elle a permis d'objectiver la situation qu'on connaissait tous plus ou moins instinctivement. Comme élus locaux, nous savions quelle était la carte d'identité de chacun des collèges de nos arrondissements ou de nos villes. On savait évaluer parfois parfaitement, parfois un peu moins, quel était le profil socio-économique des élèves scolarisés dans tel ou tel établissement. La publication des IPS a permis

d'objectiver d'une façon rationnelle quasi scientifique sur l'ensemble du territoire ce qu'il en était dans chaque établissement. Et elle a mis en lumière deux phénomènes qui sont de vrais mouvements sur lesquels il nous faut agir.

D'abord le phénomène de la ségrégation scolaire. Je n'ai aucun problème à utiliser les mots de ségrégation scolaire. Je le dis parce que quand on dit ségrégation scolaire, la droite sénatoriale et gouvernementale se met dans tous ses états en nous accusant de tous les maux. Des phénomènes de ségrégation scolaire existent dans notre pays et la publication des IPS, qui permettent de caractériser et les élèves et les établissements, le montre très clairement.

La ségrégation scolaire ou en tout cas, a minima, les différences qui n'ont aucune raison d'être entre deux établissements qui se situent à moins de trois cents mètres l'un de l'autre, ne sont plus uniquement un problème parisien, comme j'en étais convaincue, car Paris est l'académie la plus ségréguée de France. J'ai d'ailleurs essayé de travailler sur ce sujet comme adjointe de Bertrand Delanoë.

Je pensais que c'était un sujet qui touchait également les autres grandes villes de ce pays. Mais aujourd'hui, le sujet n'est plus uniquement un sujet parisien, de la région Ile-de-France et des grandes villes ; c'est un sujet qui existe sur l'ensemble de notre territoire, à l'échelle nationale. Il n'y a que dans les zones rurales où il n'y a pas de différentiel d'IPS entre deux établissements qui devraient accueillir les mêmes enfants. Cette situation justifie qu'aujourd'hui le sujet qui nous est posé a sa raison d'être au Sénat et dans la loi.

Les dernières recherches et évaluations sont fascinantes, notamment dans des villes comme Perpignan, Angers, Limoges. La ségrégation sociale et scolaire existe bien sur l'ensemble territoire. Il faut avancer et vite.

## Deux écoles

Le deuxième phénomène qui a évolué et qui fait que nous devons aller très vite, c'est la question de l'enseignement privé. Je dis enseignement privé, vous y ajoutez évidemment sous contrat, le hors contrat étant très peu existant dans notre pays. Je ne reviens pas sur la sécularisation de l'enseignement privé, Bernard Toulemonde l'évoquait tout à l'heure. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un choix des familles à la recherche d'un modèle philosophique, quel qu'il soit. Le sujet aujourd'hui ne concerne pas non plus l'augmentation drastique des effectifs ou de la proportion d'enfants scolarisés dans l'enseignement privé. Peu ou prou, le compromis des 80/20 (80 % des enfants scolarisés dans le public, 20% dans le privé) tient toujours. Ce qui a changé, c'est le profil socio-économique des élèves aujourd'hui scolarisés dans l'enseignement privé. L'enseignement privé s'est « spécialisé » sur les enfants des catégories les plus favorisées. Nous sommes désormais passés à plus de 55 % des enfants accueillis dans l'enseignement privé sous contrat qui sont des enfants des catégories sociales favorisées.

Nous ne menons pas un combat contre tel ou tel. Simplement, aujourd'hui une réalité s'est imposée avec l'existence de « deux écoles », comme la nouvelle ministre de l'Éducation nationale s'est exprimée dans l'hémicycle la semaine dernière, en parlant de « deux écoles ». N'étant pas encore bien rôdée dans sa nouvelle fonction, elle a dit les choses comme elle le pense, ce qui est assez inquiétant. Cela reflète bien la volonté politique – et non le fruit du hasard – de créer et d'organiser deux écoles côte à côte, dans lesquelles surtout on ne se mélange pas et on ne se croise pas.

Je suis profondément convaincue que la question qui nous est posée est autant une question scolaire qu'une question de projet politique plus global : veut-on consolider les piliers d'un pays dans lequel il n'y a pas si longtemps, nous nous demandions si l'extrême-droite allait arriver au

pouvoir et dans lequel 60 % des Français ont décidé de voter pour le Front républicain en choisissant d'empêcher l'accession de l'extrême-droite au pouvoir ? Décide-t-on d'avoir un pays dans lequel on considère normal que des enfants qui vivent dans le même quartier, la même commune, le même village ne soient jamais scolarisés dans les mêmes écoles, dans les mêmes classes ? Ce qui veut dire qu'ils ne joueront pas ensemble, qu'ils n'apprendront pas ensemble, qu'ils ne se construiront pas ensemble comme citoyens.

Ou considère-t-on que, si on veut contribuer à réparer les fractures dans ce pays, il faut faire en sorte que ces jeunes, qui n'ont aucune raison objective de ne pas être scolarisés dans les mêmes établissements, puissent grandir, jouer, apprendre ensemble dans les mêmes cours de récréation et les mêmes salles de classe ? Je crois que de ce point de vue-là c'est un vrai sujet politique qui nous est posé.

## Des initiatives locales en faveur de la mixité sociale et scolaire sur l'ensemble du pays

Le deuxième constat à partir duquel nous avons construit cette proposition de loi – je ne la présente pas en totalité, faute de temps, vous la trouvez sur internet – c'est qu'au-delà de l'IPS et de l'enseignement privé que je viens d'évoquer, dans de nombreux endroits, dans des villes petites et grandes, des départements, des cantons, en région un peu moins, des élus, beaucoup de gauche certes mais pas uniquement, mettent en œuvre des politiques publiques en faveur de la mixité sociale et scolaire, et la bonne nouvelle, c'est que cela marche, et sur les résultats scolaires, et sur la capacité à faire de l'école un lieu d'émancipation et de construction non pas seulement individuelle mais aussi collective. Cette constatation ne repose pas sur le fait que nous voulons croire que cela marche mais sur des démarches qui sont évaluées scientifiquement et qui commencent aujourd'hui à pouvoir apporter le caractère étayé de ces résultats positifs.

Au final, nous avons construit cette proposition de loi d'une façon sénatoriale en constatant que si on a un paysage qui est maintenant connu à l'échelle de l'ensemble du pays et si on a des initiatives locales qui fonctionnent, le rôle de la loi est de permettre à toutes les collectivités locales de mettre en œuvre à l'échelle du territoire – parce que c'est là que se construit l'égalité républicaine – des politiques publiques qui soient efficaces.

Tel est l'esprit de cette proposition de loi que nous avons construite, précisant aussi qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'avoir un enseignement privé sous contrat qui ne respecte pas les obligations de la loi.

Nous avons, cher Jean-Paul Delahaye, proposé de réécrire un peu le code de l'éducation en musclant la formule que vous y aviez introduite pour la première fois avec Vincent Peillon. Nous proposons non plus de veiller à la mixité sociale mais de lui donner des outils pour la garantir. Et comme la loi s'applique à tout le monde, de faire en sorte que l'enseignement privé sous contrat respecte la loi, ce qui me paraît être une évidence. Et puis de conditionner le financement public de l'enseignement privé sous contrat au respect de la loi. Je vous rappelle que 76 % du financement de l'enseignement privé sous contrat proviennent du financement public. Cela ne fait pas de moi une dangereuse révolutionnaire même si cela m'a été reproché dans l'hémicycle. Je ne suis ni dangereuse ni révolutionnaire, je pense que c'est une condition absolument nécessaire pour renforcer le pacte républicain. Et si on veut qu'existe un vrai pacte républicain, alors on doit faire en sorte que tout le monde respecte la loi.

## L'aventure est devant nous

Je vais terminer par une anecdote parce que c'était très intéressant d'entendre les retours historiques, y compris sur 1981-1984 et la façon dont tout cela s'était arrêté. Je ne sais pas si c'est une bonne nouvelle parce que je notais que Bernard Toulemonde avait dit que « une solution

avec l'enseignement privé n'était possible que s'il y avait une grande rénovation de l'enseignement public ». C'est exactement ce qui est dit aussi dans cette proposition de loi, et la solution si elle existe, réside dans un cadre local.

On va considérer que, certes, cela n'a pas marché en 1984 ni totalement en 2024 au Sénat, mais que l'aventure est devant nous. Cette proposition de loi n'a pas été votée au Sénat, on s'y attendait. Depuis la semaine dernière, on me pose la question : « que fait-on maintenant ? » Parce que nous sommes socialistes, parce que nous sommes convaincus que si on ne fait pas de l'école un lieu de lutte contre les inégalités, on n'y arrivera pas, alors on continue à en parler. On continue à s'opposer au voile pudique de tous ceux qui ne veulent surtout pas lutter contre les inégalités, encore moins à l'école, et qui trouvent très confortable un système parallèle dans lequel les enfants jamais ne se croisent, jamais n'apprennent ensemble, jamais ne grandissent ensemble. On continue à en parler parce qu'un jour on y arrivera.

Que la droite sénatoriale ait considéré qu'il ne fallait surtout pas avancer sur ce sujet n'est pas une surprise pour moi. C'est d'ailleurs ce que j'ai dit dans mon propos conclusif à la nouvelle ministre de l'Éducation nationale. Qu'elle ait la même position que la droite sénatoriale ne m'a pas surprise non plus. Le débat existe dans la société, il existe chez les parents d'élèves, chez les enseignants, chez l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, il existe chez les élus. Chaque fois que des parlementaires refusent de faire avancer un débat qui se déroule dans la société et refusent de voir que des solutions existent, ils finissent par devoir le faire, contraints et forcés.

Le jour où la droite sénatoriale le sera, nous, nous aurons un texte – imparfait – mais qui aura le mérite de prouver qu'il est possible de lutter contre les inégalités à l'école et d'avancer sur la mixité sociale et scolaire à l'école. Nous serons très contents de pouvoir reposer notre texte à ce moment-là.

/ **BERNARD DEROSIER**

Merci Colombe. C'est effectivement plein d'optimisme et quel dommage que vous ne soyez pas majoritaires au Sénat. Nous allons maintenant tirer les conclusions de ces différentes interventions. Nous avons chargé Patrick Bloche de se livrer à cet exercice. Il connaît bien nos colloques, je le rappelais tout à l'heure, puisque l'an dernier il nous avait déjà parlé de l'éducation quand il s'était agi de faire une rétrospective de l'action des socialistes dans notre pays. Patrick aujourd'hui – il ne l'était pas l'an dernier – est premier adjoint à la maire de Paris. Mais il avait aussi, et c'est à ce titre que nous l'avons sollicité, présidé la commission des Affaires culturelles à l'Assemblée nationale, celle qui s'occupe des problèmes d'éducation. Mon cher Patrick, nous t'écoutons.

CONCLUSION

/ **PATRICK BLOCHE**

*Premier adjoint à la maire de Paris*

## L'ENJEU, ÉLABORER UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF

Cela change la place que j'occupe désormais dans les colloques de l'Institut Pierre Mauroy pour mon plus grand bonheur. Cet après-midi a conforté ce bonheur qui n'est pas un bonheur personnel mais qui, je pense, est un bonheur collectif. Et vraiment merci à toi Bernard, merci à Ghislaine Toutain, qui a porté l'organisation de ce colloque.

Je ne le dis pas formellement, merci à tous les intervenants et intervenantes parce que j'ai été frappé à la fois de la cohérence de vos propos, de la convergence de vos analyses, notamment sur le constat et également sur ce qu'il faut faire, avec des éclairages souvent historiques parce que vous avez été, pour la plupart d'entre vous, des acteurs notamment de réformes éducatives qui ont été portées par la gauche il y a quarante ans ou plus récemment. Et j'ai vraiment été passionné par ces questions qui me passionnent, par tout ce que vous avez pu exprimer.

## Sans éducation, pas de justice sociale

Et, comme Bernard Derosier faisait référence à cet appel à l'optimisme qui était présent dans l'intervention de Colombe Brossel, je n'ai pu m'empêcher de penser à cette phrase usée, si j'ose dire, dans tant de nos discours, mais j'étais très frappé cet après-midi par le fait que beaucoup, sinon toutes vos interventions étaient marquées à la fois du pessimisme de l'intelligence et de l'optimisme de la volonté.

Ainsi sur le constat de ce qu'est l'école aujourd'hui en France : l'Éducation nationale est en grave difficulté et traverse sans doute une crise réelle, en plus sans boussole, avec des ministres qui se succèdent à un rythme effréné, sans parler, pour la plupart d'entre eux, de leur méconnaissance totale du sujet. Nous sommes donc, à l'heure où nous parlons, confrontés à une absence totale de politique éducative. On serait incapable de qualifier aujourd'hui ce qu'est la politique éducative d'un grand pays comme la France. La question des inégalités a été présente dans toutes vos interventions pour dire qu'on avait pris en compte cette question, qu'on avait essayé de la traiter, qu'on avait apporté des solutions qui ont d'ailleurs contribué à réduire ces inégalités mais pas totalement. Et vous avez été amenés, les uns et les autres, à dire que c'était une question qui, en 2024, restait centrale.

Parallèlement, vous avez rappelé ce qui est une évidence, mais peut-être que dans ces moments d'incertitude faut-il rappeler des évidences : l'éducation est au cœur de tout projet de gauche et notamment au cœur du projet socialiste. Pas parce qu'il doit être présent de manière incantatoire mais tout simplement parce que sans éducation, il ne peut y avoir de justice sociale. L'éducation, c'est l'émancipation, c'est la base même de la justice sociale. Et tant de fois avons-nous dit qu'apprendre c'est d'abord s'émanciper.

De ce fait, la question des moyens a été évoquée notamment par Yannick Trigrance, c'est son travail comme secrétaire national du Parti socialiste à

l'éducation. L'annonce qui a été faite de supprimer quatre mille postes d'enseignants dans le projet de loi de finances pour 2025 – on ne sait pas dans quelles conditions il sera voté à l'heure où je m'exprime – montre effectivement que la baisse des moyens s'inscrit dans l'actualité budgétaire la plus immédiate.

Cela dit, quand on vous écoute, on sent bien qu'on ne peut pas centrer notre discours sur l'éducation uniquement sur les moyens. Vous l'avez toute et tous parfaitement dit, et encore à l'instant, ce n'est pas parce qu'on mettrait des milliards d'euros et qu'on en ferait plus que jamais une priorité budgétaire qu'on arriverait à résoudre le problème. Peut-être faut-il que nous indiquions clairement l'école que nous voulons. Nous le faisons en outre dans un contexte où beaucoup de choses ont changé depuis quarante ans et sans doute avons-nous perdu ces dernières décennies la bataille de l'hégémonie culturelle sur l'éducation, pour reprendre le concept gramscien.

La bataille des mots, et surtout dans une société hypermédiatisée comme la nôtre, prouve que la pensée de droite sur l'éducation devient progressivement dominante. La droite ne se cache plus de promouvoir une école élitiste, une école sélective, une école du mérite, une école du niveau. On l'a vu récemment avec Gabriel Attal et les médias notamment, et régulièrement avec leur fameux classement des établissements scolaires, que ce soit les lycées ou les universités.

## Redéfinir la relation entre l'État et les collectivités territoriales

Tout le discours qu'on entend et qui nous est répété de manière inlassable sur la baisse du niveau, tend en fait à stigmatiser la démocratisation de l'éducation des années 1980 et 1990, avec l'objectif, annoncé par Jean-Pierre Chevènement, d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Il avait fixé cet objectif en 1985, il a été atteint en 2012,

et Jean-Paul Delahaye a rappelé la contribution du bac pro créé il y a justement une quarantaine d'années.

De ce fait on voit se profiler sous nos yeux, une école ségrégative. Paris en est l'exemple ou peut-être la caricature parce que c'est l'Académie la plus ségréguée de France. Mais comme l'a dit Colombe Brossel, ce qui se passe à Paris n'est qu'une anticipation de ce qui va se passer dans le reste de la France, l'école ségrégative que nous voyons se mettre en place malgré tous nos efforts à Paris, une école privée captant les classes supérieures et moyennes supérieures et l'école publique limitée aux classes défavorisées et aux classes moyennes. Si rien n'est fait - tout a été fait depuis sept ans dans le sens inverse de ce qu'il faudrait - on se dirige vers une école ghettoisée à deux vitesses : le ghetto des riches et le ghetto des pauvres, si je caricature, et donc deux écoles, ce qui est contraire à tout ce que nous portons.

Cette situation est assez grave parce que le système éducatif, peut-être pour quelqu'un de ma génération et pour beaucoup d'entre vous, représente la chance qu'on avait de pouvoir rencontrer des copines et des copains issus de tous les milieux sociaux. Moi j'avais des copains et des copines dont les parents étaient plus favorisés que les miens, et puis d'autres dont les parents étaient plus défavorisés que les miens. Une société est en train de se construire où des enfants vont se retrouver adultes sans avoir été confrontés à l'hétérogénéité sociale de la société, sans avoir pu être confrontés en proximité à travers leurs amitiés ou leurs copinages d'école avec des enfants issus de milieux sociaux différents des leurs.

L'autre sujet sur lequel il faudrait se pencher est le fait qu'en France nous évoquons, pour des raisons historiques qu'il est inutile de rappeler, l'Éducation « nationale ». Il serait intéressant de creuser cette question pour savoir en quoi l'éducation est-elle encore totalement « nationale ». Je ne veux pas dire : est-elle encore nationale. J'évoque notamment le fait qu'on vit depuis sept ans en France avec des élèves dont le temps scolaire est de quatre jours et d'autres de quatre jours et demi. Il y a donc

des élèves qui bénéficient de ce qui était au cœur de la réforme des rythmes éducatifs portée par Vincent Peillon en 2012, qui a été mise en œuvre dès 2013 et en 2014 et qui constituait à ajouter une cinquième matinée d'apprentissage pour contribuer à la réussite des élèves qui en ont le plus besoin.

En évoquant cette question, je pense qu'il faut redéfinir la relation entre l'État et les collectivités territoriales parce que les collectivités territoriales sont conduites à être de plus en plus participantes à l'éducation des enfants alors que, très largement dans les textes et dans la réalité surtout, leur rôle est trop souvent nié. Je vis cette situation, Colombe Brossel l'a vécue, s'il y a des élus locaux aux affaires scolaires dans cette salle, ils le voient très bien. Je pense à tout ce qui concerne la cantine, le périscolaire, le mercredi après-midi, je ne parle même pas des centres de loisirs durant les petites vacances, tous ces services sont considérés comme des éléments secondaires et le plus souvent ignorés par l'État et par l'Éducation nationale.

La question des inégalités, je le répète, est prégnante. Je ne reviens pas sur tout ce que Colombe Brossel vient de dire à l'instant de l'enjeu majeur de la mixité sociale et scolaire, de ce que nous avons été amenés à faire et notamment avec plus de maîtres que de classes lors du quinquennat de François Hollande. Reste que là aussi sur ces questions, il ne faut pas que l'indice de position sociale (IPS) que vous avez évoqué soit aussi un prétexte au malthusianisme. Parce que je rappelle souvent d'abord que dans une classe, a fortiori dans un établissement, l'IPS n'est qu'une moyenne, et donc on peut être confronté à des écarts tout à fait conséquents entre des élèves.

### **Dégradation progressive et déclassement des enseignants**

Par ailleurs, concernant les conseils départementaux de l'éducation nationale (CDEN), cas unique à Paris, on a battu notre record pour la

carte scolaire de la rentrée 2024. Le CDEN a duré non pas une mais deux journées. Deux jours pour établir la carte scolaire. Et invariablement quand nous étions amenés, pour des raisons justifiées, parce que l'Académie, à sa décharge, faisait avec les dotations que lui avait données le ministère, à demander de ne pas fermer des classes, voire à en ouvrir certaines, invariablement la Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) – je ne lui en veux pas – évoquait soit la montée pédagogique, soit l'IPS. Et, à partir de là, cela a été un carnage mais je laisse cela de côté.

Je ne voudrais pas, en conclusion, être le plus long mais vous avez dit tellement de choses qu'il est difficile de conclure rapidement. J'évoquerai peut-être le fait, à travers vos propos, de la nécessité, sinon de l'obligation d'ouvrir de nouvelles perspectives en dialoguant et en débattant avec les différents acteurs du monde de l'éducation, mais pas seulement. Vous l'avez dit, cela doit être un débat public parce que l'éducation concerne tout le monde à un moment de sa vie et les familles sont devenues des co-éducateurs que personne ne conteste et leur place au sein des établissements scolaires est reconnue, notamment par les textes de loi.

Il ne faut donc pas laisser de côté les sujets problématiques comme la place de la pédagogie, la formation et le recrutement des enseignants ainsi que leur niveau de rémunération. Sur ce sujet là aussi, vous avez dit tant de choses justes qui ne concernent pas seulement le fait que les enseignants sont mal payés, le problème est beaucoup plus grave.

Nous sommes confrontés à une dégradation progressive et à un déclassement social des enseignants. Plus grave que leur niveau de rémunération, c'est le sentiment – un sentiment justifié, ce n'est pas un ressenti comme la météo – d'un déclassement social. C'est une question d'une extrême gravité qui a l'impact que l'on sait sur les difficultés à recruter de nouveaux enseignants. Ouvrir la question de l'individualisation de l'enseignant dans le cadre collectif, et de ce fait poser – cela avait été fait lors du dernier colloque – la question de l'enseignement privé. Vous l'avez évoqué, Colombe Brossel à l'instant.

## Le difficile financement de l'enseignement privé

Je ne sais pas si vous savez qu'à Paris, au mois de février dernier, un rapport de l'Inspection générale sur l'établissement privé catholique Stanislas avait été élaboré à l'été 2023 ; il n'avait pas été rendu public, les ministres successifs de l'Éducation le gardant pour eux, nous n'en avons eu connaissance que par voie de presse, ce qui, pour une collectivité territoriale comme la ville de Paris qui verse 1,4 million par an à cet établissement qui comporte l'école mais aussi le collège (puisque nous sommes à la fois ville et département), a conduit la maire de Paris à suspendre la subvention à Stanislas.

À l'heure où je vous parle, elle est toujours suspendue<sup>15</sup>, d'abord parce que nous n'avons pas apprécié qu'à partir du moment où la loi nous oblige à financer l'enseignement privé sous contrat, et notamment Stanislas, on ne nous ait pas communiqué spontanément, avec des règles de confidentialité s'il le fallait, ce rapport de l'Inspection générale. Mais c'est surtout le fait que l'Éducation nationale étant en charge du contrôle de l'enseignement privé sous contrat puisque ces établissements sont liés par contrat d'association avec l'État, nous n'ayons eu aucun élément ni qu'aucun ministre que nous avons sollicité – nous avons écrit la même lettre à chaque nouveau ministre – ne nous ait informés de ce qu'il avait demandé dans son action de contrôle. Nous ne leur demandions même pas d'évoquer la suspension du contrat d'association parce que nous sommes des gens bien élevés.

Je vous raconte ces faits parce que cela s'est résumé à une question d'une simple banalité. La loi de 1959 nous oblige en tant collectivité territoriale à participer au financement public des établissements privés sous contrat, c'est simplement une question de bonne utilisation de l'argent public. En

15 - La mairie de Paris a rétabli en décembre 2024 sa subvention annuelle, de 1,3 million d'euros, à l'établissement privé Stanislas, qui s'est conformé aux règles du contrat d'association après un travail avec le rectorat de Paris.

fait, Stanislas ne disait pas et ne voulait pas dire comment il avait utilisé cet argent public, et en plus nous pensons qu'il a été mal utilisé.

#### / **BERNARD TOULEMONDE**

Mais vous avez un siège, je le sais ; en 1985 on a donné un siège au conseil d'administration des établissements privés pour les séances budgétaires de l'établissement. Votre représentant y va-t-il ?

#### / **PATRICK BLOCHE**

Notre représentant y va. En l'occurrence pour l'établissement Stanislas, c'est le maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Jean-Pierre Lecoq, qui nous représente au sein de l'établissement privé Stanislas. Mais je tiens à vous dire, Colombe Brossel l'a fait avant, qu'on est encore dans l'Antiquité avec le financement public de l'enseignement privé sous-contrat. Je veux dire par là que je suis obligé régulièrement, tous les deux, trois, quatre ans, de rencontrer le directeur du diocèse pour toute l'académie de Paris parce que c'est le représentant des établissements privés, qu'ils soient confessionnels ou non, avec lequel on fixe les forfaits à la fois pour le primaire et pour le secondaire, forfaits basés sur ce que nous attribuons. On prend pour référence ce que nous coûte « l'école publique » et à partir de là on calcule les forfaits qu'on donne au privé.

Le seul interlocuteur que j'ai est le directeur du diocèse comme représentant de l'enseignement privé, sur tout Paris, avec lequel je fixe les forfaits qui s'appliquent en fonction du nombre d'élèves dans chaque établissement.

#### / **JEAN-PAUL DELAHAYE**

Ce que payent les communes a été aggravé en 2019 avec la loi dite de confiance, avec la scolarité obligatoire à trois ans qui ne sert strictement à rien pour les enfants de trois ans car ils sont déjà tous à l'école, sauf à Mayotte et en Guyane. Cette mesure qu'on a osé présenter comme une mesure de « justice sociale » ne sert qu'à obliger les communes, en fait certaines le faisaient déjà, à payer le fonctionnement des écoles maternelles privées catholiques, et c'est soustrait du budget de l'Éducation nationale à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros chaque année. Quand on sait que les écoles privées accueillent de moins en moins d'élèves des catégories défavorisées mais de plus en plus d'élèves de catégories favorisées, on voit qu'on a allongé le tuyau du séparatisme social.

#### / **PATRICK BLOCHE**

Si j'évoque l'établissement Stanislas, et Jean-Paul Delahaye a tout-à-fait raison, c'est parce que la dernière négociation que j'ai eue avec l'enseignement privé portait sur l'intégration du financement des écoles maternelles que nous ne faisons pas jusque-là, avec une contribution financière supplémentaire au bénéfice du privé.

#### **Baisse de la démographie scolaire**

Je vous alerte sur ce sujet – ce sera ma dernière observation – parce que j'ai ce regard parisien mais ce regard parisien vaut pour toute la France. On a beaucoup parlé de la baisse de la démographie scolaire à Paris et le fait est qu'aujourd'hui on constate une baisse de la démographie scolaire au niveau national puisqu'entre 2022 et 2027 il va y avoir cinq cent mille élèves en moins. A Paris, au-delà des problèmes de l'immobilier qui

existent aussi dans beaucoup de grandes villes, le taux de natalité a commencé à baisser il y a dix ans, nationalement plus tardivement.

Julien Grenet, que vous connaissez, a établi des éléments que je livre à notre réflexion collective parce qu'ils sont tout à fait déterminants sur le fait qu'à Paris, mais ce n'est pas qu'à Paris, la baisse de la démographie scolaire a été totalement absorbée par le seul public. Le privé n'a pas été impacté par cette baisse de la démographie scolaire. Dans les projections de Julien Grenet, sachez qu'aujourd'hui à Paris, 37 % des élèves qui entrent en 6<sup>e</sup> intègrent des établissements privés. Sa projection à dix ans, avec cette baisse de la démographie scolaire et la tendance actuelle, montre que plus de 50 % des élèves parisiens rentreront en 6<sup>e</sup> dans des établissements privés. Et dix ans c'est demain.

Je dis cela à partir d'un exemple parisien que je vis étroitement, mais je le dis en projection nationale parce que dans notre réflexion pour élaborer un nouveau projet éducatif, puisque c'est l'enjeu, en prenant en compte nos expériences, ce qu'on a réussi et ce qu'on n'a pas bien réussi avec la question centrale des inégalités, le rapport public-privé est un élément évidemment déterminant. Parce qu'on ne peut pas seulement avoir une bataille pour la mixité sociale et scolaire dans le seul enseignement public, laissant de côté le ghetto social de l'enseignement privé.

Donc de ce fait, et ce sera mon mot de la fin, pour reprendre l'intitulé du colloque, j'ai relu avec une certaine émotion la lettre qu'Alain Savary avait écrite le 7 septembre 1982 comme ministre de l'Éducation nationale aux enseignants pour la rentrée scolaire de 1982. J'ai trouvé que c'était une lettre d'une actualité incroyable. Je vous engage à la lire et je vais vous épargner sa lecture, en tout cas Alain Savary disait, « L'État ne peut rien à lui seul, dans le domaine de l'éducation il ne peut rien améliorer ou transformer sans l'accord de la société, l'appui des familles, et peut-être surtout sans la volonté des enseignants ». Et c'est tout cela que nous devons reconstruire. Merci.

### / **BERNARD DEROSIER**

Merci Patrick, on la mettra en annexe aux Actes du colloque.

Patrick, la conclusion de ta conclusion, ce serait de dire : la gauche n'a qu'un seul objectif : mettre en œuvre le service public unifié et laïc de l'Éducation nationale.

### / **PATRICK BLOCHE**

Tu as raison.

### / **BERNARD DEROSIER**

Nous avons un peu de temps pour que vous puissiez, si vous le souhaitez, apporter votre contribution à ce qui a été dit sur le thème du colloque ou interroger les intervenants s'ils n'ont pas été clairs, ce qui n'est pas le cas. Je vais donner la parole à ceux qui lèvent la main, en sachant que vos interventions doivent se limiter à deux minutes comme au Parlement européen. Alors Jean Peyrelevade.

### / **JEAN PEYRELEVADE**

Je ferai deux remarques:

1 - L'Éducation nationale française emploie 850.000 enseignants. Si on ajoute les administratifs, cela fait plus de 1.200.000 personnes, soit un des cinq ou six plus gros employeurs mondiaux. Un tel ensemble est ingérable. La première urgence, qui conditionne tout le reste, est donc de donner les responsabilités d'enseignement aux collectivités locales, comme en Allemagne. Sinon, rien ne se passera.

2 - On a parlé de beaucoup de sujets aujourd'hui. Sauf qu'on n'a pas parlé du tout des programmes. Histoire plus instruction civique, on peut penser que les enfants savent ce qu'est la République. Mais alors que pouvoir d'achat et salaires sont fondamentaux pour les Français, il n'y a aucun enseignement d'économie dans le secondaire. Ce qui explique que la culture économique des Français est extrêmement faible et celle de nos dirigeants politiques nulle au regard de leurs responsabilités. Le sujet doit impérativement être traité.

/ **BERNARD DEROSIER**

À mon avis tu es économiste, toi.

/ **JEAN PEYRELEVADE**

J'ai appris à l'être après l'Éducation nationale.

/ **BERNARD DEROSIER**

Raymond Krakovitch, à toi.

/ **RAYMOND KRAKOVITCH**

Bernard Toulemonde, si j'ai bien compris, a dit qu'en Allemagne les lycées fonctionnaient plutôt mieux, pour moins cher qu'en France et qu'il fallait analyser cette situation. Pourquoi cette analyse n'a-t-elle pas encore été faite ?

/ **BERNARD TOULEMONDE**

Parce qu'on n'a pas le courage d'en tirer les éventuelles conséquences. En réalité nous savons tous, à l'Éducation nationale, que le système français est plus coûteux que bien d'autres de l'OCDE, et en particulier par rapport à celui de l'Allemagne. Et, en Allemagne, en outre, les enseignants sont très bien payés. Donc il y a un paradoxe extraordinaire : le système éducatif coûte moins cher en Allemagne et les professeurs sont beaucoup mieux payés. Comment font-ils ? Les chercheurs, notamment les chercheurs en économie ou en sciences de l'éducation et les journalistes devraient peut-être regarder ce qui se passe à l'extérieur, ce qu'on ne fait pas.

/ **JEAN-PAUL DELAHAYE**

Si le lycée français coûte plus cher que le lycée allemand, ce n'est pas parce que les professeurs sont payés plus au lycée, c'est que le lycée français est pléthorique en termes de proposition de formations. Le lycéen français est le lycéen le plus chargé en heure de cours au monde. Et il faut rappeler que les enseignants français sont payés deux fois moins que les professeurs allemands. On a été directeur tous les deux, Bernard Toulemonde et moi, et on avait la responsabilité d'organiser le baccalauréat ; figurez-vous que pour organiser l'épreuve facultative de langue vivante, il fallait que nous organisions l'examen pour plus de cinquante langues vivantes différentes. C'est cela qui coûte cher, c'est cela qui coûte un « pognon dingue », c'est l'offre de formation du lycée qui est beaucoup plus importante en France que partout ailleurs.

/ **BERNARD DEROSIER**

Un diplomate, la parole à la défense, à toi Pierre-Jean.

/ **PIERRE-JEAN VANDOORNE**

Les lycées français à l'étranger sont gérés conjointement par l'Éducation nationale et le Quai d'Orsay. Je les connais bien pour les avoir beaucoup fréquentés et soutenus si nécessaire (au Venezuela sous Chavez par exemple), avec le soutien de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et pour avoir siégé au sein de leurs conseils d'administration au gré de ma carrière à l'étranger ou en tant qu'Inspecteur général adjoint du ministère des Affaires étrangères pour « faire le point ».

Détachés ou recrutés en tant que résidents dans le pays d'accueil, les enseignants ont les mêmes qualifications que leurs collègues en France. La réforme mise en place il y a quelques années a permis d'améliorer la situation des enseignants dits « résidents », titulaires de l'Éducation nationale et des mêmes diplômes que leurs collègues « détachés ».

Nous entretenons l'un des plus grands réseaux d'enseignement à l'étranger, si ce n'est le premier. Il y en a à peu près partout. En Colombie, mon dernier poste, nous en avons trois, à Bogota, Cali et Pereira, préparant au baccalauréat. Mais, plus récemment, la ville de Medellin, l'une des capitales économiques du pays avec Bogota et Cali, a souhaité également, comme Bogota et Cali, avoir un lycée français, appelé à être constitué progressivement. Les programmes sont fondamentalement les mêmes avec évidemment des adaptations telles que l'enseignement de l'Histoire du pays d'accueil ou des coopérations particulières en matière linguistique. Ces lycées accueillent un certain nombre d'élèves de nationalités tierces, en raison de la qualité de l'enseignement dispensé et, dans certains cas, parce que les parents savent qu'ils trouveront *a priori* un

établissement français dans l'hypothèse d'une affectation dans un pays tiers (c'était le cas de l'un de mes collègues espagnols en Argentine).

/ **BERNARD DEROSIER**

Merci excellence. C'est à vous, Madame.

/ **JULIETTE RAOUL-DUVAL**

*Vice-présidente d'ICOM Europe*

*Secrétaire générale de la Fondation La Ruche Seydoux*

Merci à tous les orateurs, tous tellement experts du système éducatif ! Mais je crois aussi essentiel que, pour nous préparer à redevenir les bâtisseurs d'une éducation nationale exemplaire, nous sollicitons plus étroitement l'expertise d'autres catégories, les parents, les chercheurs (cela a été dit par Colombe Brossel, nous avons de remarquables travaux de chercheurs quoiqu'insuffisamment exploités), les syndicats bien sûr, et cela aussi à l'international : non pas pour comparer nos scores PISA ! mais pour s'inspirer d'autres approches.

**Penser l'école aussi comme un espace articulé au sport et à la culture**

Je voudrais m'arrêter sur le plaidoyer pour une école bienveillante. Ce mot est fort et pose des questions qu'on ne peut pas éluder. La critique systématique du système éducatif français est insupportable, mais l'école en France n'est pas non plus systématiquement bienveillante à l'égard ni des enfants, ni des enseignants, ni des personnels de santé ou d'administration, ni des parents, c'est peut-être un peu ce qui nous singularise. J'ai été (courtement) médiatrice de l'éducation nationale dans le difficile rectorat de Versailles et je pense que nous devrions aussi nous

nourrir de ces témoins qui voient tant de dysfonctionnements au quotidien !

Il me semble que si l'éducation est un chantier prioritaire – et il l'est pour nous socialistes – ce n'est pas pour autant un chantier qu'on peut isoler. On appréhende souvent l'école comme un espace étanche, on gagnerait certainement à la penser comme un espace articulé à d'autres et à s'appuyer plus souvent sur ces autres bras. Je pense en premier au sport et à la culture. La place du sport a fait une belle remontée avec les JO (y compris dans notre capacité à cesser de nous étripier...). Un peu moins la culture. Personnellement, j'ai fait toute ma carrière entre « éducation et culture », dans des musées et je m'étonne toujours qu'on ne recherche pas davantage de perméabilité, de continuité éducative alors qu'il y a tant de complémentarités. On n'a pas prononcé pendant les échanges d'aujourd'hui l'expression d'« éducation artistique et culturelle » ; or, pour moi, il y a eu une époque « bénie », c'est celle où nous avons un ministère de l'Éducation et de la Culture. Jack Lang en était le ministre (et moi j'étais secrétaire générale du Palais de la Découverte, un établissement *de culture* sous tutelle *de l'Éducation nationale*).

### / **BERNARD DEROSIER**

Merci de votre contribution. Colombe Brossel m'ayant demandé la parole, je la lui donne.

### / **COLOMBE BROSSEL**

Deux remarques.

La première : vous avez absolument raison sur la question des programmes en économie. D'ailleurs à la rentrée, sans aucune concertation, le ministère

de l'Éducation nationale a supprimé en sciences économiques et sociales (SES) en terminale, trois chapitres sur douze. Je vous donne le titre des chapitres au cas où vous auriez quelques doutes. Le ministère de l'Enseignement a supprimé le programme sur la justice sociale, sur la sociologie de l'école et sur les crises financières. Vous en tirez les conclusions que vous voudrez. Moi j'ai suffisamment adoré l'économie au lycée pour en faire un nombre d'études incalculable. Et heureusement que j'ai eu des super enseignants en économie qui m'en ont donné le goût.

### **Redonner confiance dans l'école publique**

Ma deuxième remarque est peut-être plus fondamentale. Finalement la question que tu poses Juliette, c'est la question que nous posons tous depuis le début, celle de la confiance dans l'école publique. Nous sommes toujours partagés – et ce sont des discussions que nous avons eues de très nombreuses fois avec Patrick Bloche – entre l'envie de faire le constat et le constat exact. Parce que si on ne pose pas le constat exact, on ne trouve pas les solutions.

Le fait que si nous-mêmes, parents ou grands-parents, passons notre temps à dire que l'école publique ne va pas bien, et, même sur le ton de la plaisanterie, que ceux qui ont été bien éduqués sont ceux qui sont allés à l'école privée, pensez-vous qu'on va donner envie aux habitants de nos quartiers d'envoyer leurs enfants à l'école publique ?

Comment pensez-vous qu'on puisse redonner confiance ? On est toujours très partagé, en tant qu'élu local, quand on doit se mobiliser sur des questions de fermeture ou d'ouverture de classe. Certes, d'un côté, on souhaite soutenir toutes ces mobilisations légitimes et convaincre les parents de mettre leurs enfants à l'école ou au collège du quartier parce que des choses intéressantes s'y déroulent, même si l'enfant est en éducation prioritaire au fin fond du 19<sup>e</sup> arrondissement. D'un autre côté, si, en même temps, nous continuons à dire que tout va mal, cela va être difficile de rétablir la confiance.

J'aime bien la phrase d'un collègue qui est maire du 18<sup>e</sup> arrondissement, Éric Lejoindre, peut-être certains d'entre vous le connaissent. Il a dit avec beaucoup d'honnêteté - et je m'y retrouve : « Quand je suis arrivé dans le 18<sup>e</sup> et que j'ai commencé à y faire ma vie, ma vie militante, ma vie d'élu, je n'aurais pas scolarisé mes propres enfants dans toutes les écoles et collèges de cet arrondissement. Aujourd'hui, je peux regarder droit dans les yeux tous les habitants du 18<sup>e</sup> et leur dire que, quel que soit l'endroit où j'habite dans l'arrondissement, j'aurais scolarisé mes enfants dans n'importe quelle école ou n'importe quel collège de l'arrondissement ».

C'est parce que l'on redonnera, par la force de la politique publique, de la confiance dans l'école publique que nous parviendrons à faire en sorte que cette confiance ne soit plus individuelle mais qu'elle soit collective.

Moi, je n'ai aucun problème à assumer devant tous les habitants de mon arrondissement que mes filles sont allées à l'école et au collège dans le 19<sup>e</sup> arrondissement – parfois il s'y passe des choses un peu étranges ! – mais que c'est là qu'elles ont construit leur histoire comme tous leurs camarades de classe.

La confiance réside aussi dans la capacité qu'on a à se projeter, je crois que c'est aussi un des moteurs qui doit nous animer. Certes, on ne manque pas d'experts qui proposent des solutions mais si nous ne sommes pas capables, nous, de porter cette confiance dans l'école publique, on ne peut pas attendre à ce que des habitants y aient confiance naturellement.

#### / JEAN-PAUL DELAHAYE

Il faut veiller à associer toute la population au diagnostic sur l'état de l'école et sur les politiques à conduire pour réduire les inégalités, en n'oubliant pas les milieux populaires. Je pense que pour le Parti socialiste, ce serait une belle occasion de reprendre contact avec les milieux

populaires qui ont été trop longtemps perdus de vue. Les milieux populaires ont besoin de la gauche pour changer le rapport des forces qui existe aujourd'hui et qui ne leur est pas favorable. Dans le système éducatif, on observe en effet que chaque fois que l'on veut élargir la base sociale de la réussite scolaire, on se heurte à des conservatismes de droite comme de gauche qui n'ont pas forcément envie que l'école se transforme parce que cette école-là fait déjà plutôt bien réussir les enfants des classes moyennes et favorisées.

Sur quel agenda aujourd'hui se base-t-on en France pour bâtir une politique publique d'éducation ? Si l'on observe ce qui s'est passé pour les rythmes scolaires de quatre jours à l'école primaire qui sont un scandale pour tous les enfants mais surtout pour les enfants des milieux populaires, on se détermine globalement sur celui des classes moyennes et favorisées et certainement pas sur les besoins des familles populaires. Faisons très attention, les familles populaires ne sont ni sourdes ni aveugles, j'en viens, je peux en témoigner. Si vous ajoutez l'humiliation vécue à l'école par les enfants des milieux populaires à l'exclusion sociale vécue par ces familles qui ont de plus en plus de mal à survivre, alors vous avez un profond ressentiment qui met en danger notre pacte républicain. Tant que la gauche n'apportera pas une perspective avec une vraie politique de réduction des inégalités, et en priorité à l'école, il ne faudra pas s'étonner que le vote d'une partie de cette population aille vers l'extrême-droite.

#### / BERNARD DEROSIER

Merci.

Un dernier mot avant de vous libérer, pour remercier publiquement fortement, devant l'ensemble des participants, Ghislaine Toutain qui a organisé ce colloque, comme les précédents, mais celui-ci vraiment de main de maîtresse.

## ANNEXE

**Lettre adressée aux enseignants par Alain Savary,  
ministre de l'Éducation nationale, le 6 septembre 1982**

« Nous sommes à la veille de la seconde rentrée scolaire depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche qui a suscité de grands espoirs dans le domaine de l'éducation pour des raisons qui tiennent à la fois à l'histoire et aux circonstances. En effet, une politique de la gauche ne saurait se concevoir sans un projet éducatif, sans une vision de l'école et de ceux qui la servent.

Cette idée a nourri au XIX<sup>e</sup> siècle toute la pensée républicaine et a pris corps dès la naissance de la III<sup>e</sup> République. Le Front populaire et la période de la Libération l'ont aussi illustrée. Le gouvernement a d'autant moins l'intention d'être infidèle à cette conception qu'il a trouvé, à son arrivée au pouvoir, de graves problèmes tant matériels que moraux dans le domaine éducatif. L'insuffisance des moyens consentis par l'État, la multiplicité des réformes, les difficultés croissantes du métier d'enseignant, ont contribué à créer une situation à bien des égards critique.

Cette situation est ressentie non seulement par les membres de l'éducation nationale, mais par la société tout entière, qui parle beaucoup de l'école, quelquefois sans indulgence, parce qu'elle en attend beaucoup. Toutes les sociétés modernes attachent une importance considérable à l'institution scolaire qui est l'objet, dans notre pays tout particulièrement, d'une grande vigilance publique. Ce caractère spécifique de l'école est plus encore marqué depuis les trente dernières années où nous avons assisté à une explosion scolaire sans précédent et où notre enseignement a dû faire face à deux problèmes inédits : celui du nombre et celui de l'hétérogénéité sociale des élèves, qui ont pris une acuité plus grande encore avec le développement de la crise économique.

Le passage d'un enseignement élitiste à un enseignement destiné au grand nombre, qui est le phénomène le plus important de notre histoire de l'éducation

depuis la Libération, n'a jamais été organisé, ni même véritablement pensé. Aucun projet pédagogique nouveau n'a accompagné cette situation radicalement nouvelle. Il faut donc comprendre l'espèce de démoralisation qui a parfois guetté le corps enseignant face aux carences de l'État : pris dans un système en transformation rapide, conscients de l'inadaptation des objectifs traditionnels, les enseignants avaient les instruments du diagnostic sans avoir les moyens des remèdes.

Mon ambition est d'abord de contribuer à éclaircir ce problème et de donner progressivement aux enseignants et, plus généralement, aux membres de l'éducation nationale, les moyens de mieux le maîtriser. C'est le sens de la nouvelle politique de formation que j'ai engagée, de la réflexion actuelle sur le collègue et de mes efforts pour limiter les orientations trop précoces, de ma volonté de rééquilibrer les disciplines et les activités au sein des établissements scolaires, c'est le sens aussi de la politique de décentralisation qui doit permettre une analyse locale des situations et une plus grande autonomie des équipes éducatives.

Le gouvernement a un devoir majeur envers les enseignants, qui est de leur donner les moyens d'exercer leur métier dans des conditions matériellement et moralement satisfaisantes, c'est-à-dire conformes à l'importance de leur mission et aux exigences de leur temps. Il s'y emploie. J'y consacre, pour ma part, tous mes efforts. Mais l'État ne peut rien à lui seul. Dans le domaine de l'éducation, il ne peut rien améliorer ou transformer sans l'accord de la société, l'appui des familles, et, peut-être surtout, sans la volonté des enseignants.

C'est pourquoi dès mon arrivée au ministère de l'éducation nationale, il m'a semblé essentiel, plutôt que d'envisager une nouvelle réforme élaborée comme par le passé, de favoriser les projets éducatifs que les enseignants eux-mêmes élaborent et mettent en œuvre au sein de leurs établissements. Cet appel pressant aux initiatives et aux recherches est à la fois conforme à la volonté de développer l'autonomie des établissements, de considérer les membres de l'éducation nationale comme des acteurs pleinement responsables, et de prendre la juste mesure des besoins de la société française, dans sa diversité.

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je voudrais dire à tous les enseignants que je connais leurs difficultés et que je connais aussi leur dévouement et leur sens du service public. Je crois qu'ils sont fidèles à l'essentiel de leur tâche : transmettre le goût et les moyens d'apprendre tout au long de la vie, préparer à l'existence professionnelle, former les citoyens d'une démocratie. Je leur adresse mes vœux et les assure de ma volonté de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour les aider dans leur travail, les conforter dans leurs espoirs et les soutenir dans leurs initiatives ».

**L'Institut Pierre Mauroy** s'inscrit dans la continuité de l'association des amis de Pierre Mauroy créée en décembre 2013, à l'initiative de quelques amis et collaborateurs de l'ancien Premier ministre.

Bien au-delà de la nostalgie de quelques compagnons, il s'agit avant tout de faire vivre la mémoire et mettre en valeur les actions de cette personnalité, qui a profondément marqué plus de soixante années de la vie politique française en général et le mouvement socialiste en particulier.

Homme de convictions et d'engagements, esprit curieux et novateur, fidèle en amitiés et aux principes acquis dans ses jeunes années, Pierre Mauroy reste un exemple à suivre dans la conduite des affaires publiques et dans cette période difficile, le message qu'il nous transmet, se révèle des plus actuels.

Dans cet esprit, l'Institut Pierre Mauroy, doté de nouveaux moyens et s'appuyant sur un réseau plus étoffé, élargit son champ d'actions par la mise en valeur d'un patrimoine d'archives, déjà très conséquent, l'organisation et le soutien de colloques ou des manifestations thématiques, l'attribution annuelle d'une bourse universitaire et bien entendu des publications numériques ou sur des supports plus classiques.

[institutpierremauroy@gmail.com](mailto:institutpierremauroy@gmail.com)

Réalisation : REFLETS GRAPHICS

Imprimé en France par l'imprimerie ATROIS

FÉVRIER 2025

# LES SOCIALISTES ET L'ÉDUCATION D'HIER À AUJOURD'HUI

Depuis 1936, de Jean Zay à Alain Savary, la question de l'éducation nationale est au cœur de l'action des socialistes au pouvoir. Si des avancées importantes ont été réalisées, elles n'ont pas suffi à réduire les inégalités scolaires. En 1981, l'éducation est une priorité pour la nouvelle majorité au pouvoir et pour Pierre Mauroy, qui, à Matignon, nomme Alain Savary ministre de l'Éducation nationale. Il soutient les réformes que le ministre engage, notamment son projet de loi sur la création d'un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale, qui, retiré par François Mitterrand, entraînera la démission d'Alain Savary, suivie par celle de Pierre Mauroy.

Les ministres de l'éducation qui se succéderont ensuite sous les gouvernements de gauche ont tous cherché à redonner confiance dans l'école publique et à donner à tous les élèves les mêmes chances de réussite. Pour autant, force est de constater aujourd'hui les difficultés croissantes rencontrées par le système éducatif public, qui portent notamment sur la situation des enseignants, confrontés à une violence certaine, sur la laïcité ou encore sur l'importance prise par l'enseignement privé confessionnel.

Les Actes du onzième colloque de l'Institut Pierre Mauroy, qui s'est tenu le 17 octobre 2024 au Sénat, regroupent les interventions d'un ancien recteur et conseiller Éducation au cabinet de Pierre Mauroy, d'un syndicaliste UNSA Éducation, d'une sénatrice socialiste, d'un inspecteur général de l'éducation nationale honoraire, du secrétaire national du Parti socialiste en charge de ces questions et du premier adjoint à la maire de Paris. Leurs propositions pour une école publique plus égalitaire et pour l'élaboration d'un nouveau projet éducatif doivent constituer le cœur d'un parti social-démocrate renouvelé. Une fidélité à Pierre Mauroy, héritier de l'avenir.

